



ATLAS AGRICOLE CORSE



Avant-propos

Le recensement agricole (RA) est une vaste enquête statistique menée tous les 10 ans par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt auprès de l'ensemble des exploitations agricoles.

C'est une enquête fondamentale pour la statistique agricole car elle permet de recueillir de façon exhaustive des informations sur les structures, les moyens de production et les agriculteurs.

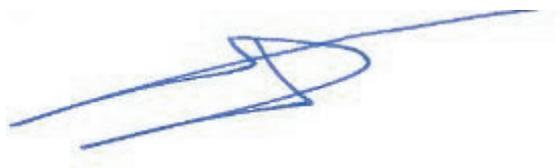
Les résultats du RA 2010 ont déjà fait l'objet d'une large diffusion tant au niveau régional que national et les données sont accessibles au public sur le site Agreste (www.agreste.agriculture.gouv.fr).

Cet ouvrage est l'occasion de valoriser les données collectées lors du dernier recensement en les replaçant dans leur contexte territorial.

Les cartes sont accompagnées de brefs commentaires et de tableaux synthétisant les principales données chiffrées quand celles-ci ne sont pas soumises au secret statistique. Elles permettent d'apprécier l'évolution de l'agriculture insulaire entre 2000 et 2010.

La publication de cet atlas est l'occasion de remercier les enquêteurs du Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE) et les personnes contactées qui ont permis de recueillir les informations nécessaires à l'élaboration de ce document. J'espère qu'il vous sera utile et vous en souhaite une agréable lecture.

Le Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt de Corse



Yvan Lobjoit



SOMMAIRE

Sources et méthodologie

Sources, définitions - Méthodologie : les Petites Régions Naturelles Agrégées (PRNA)	p. 7
Liste des communes par PRNA	p. 8

Structure des exploitations

Orientation technico-économique (Otex) et Production Brute Standard (PBS) des PRNA	p. 12
Taille économique	p. 14
Statut juridique	p. 16
Mode de faire-valoir	p. 18
Surface Agricole Utile (SAU) et Surface Toujours en Herbe (STH)	p. 20

Population et main-d'œuvre agricoles

Pluri-activité des chefs d'exploitation	p. 22
Formation des chefs d'exploitation	p. 24
Âge des chefs d'exploitation	p. 26
Transmission des exploitations	p. 28
Structuration de l'emploi agricole	p. 30
Emploi agricole par filière	p. 32

Principales productions végétales et animales

Cultures permanentes	p. 34
Arboriculture	p. 36
Viticulture	p. 38
Élevage	p. 40

Diversification et qualité

Commercialisation en circuit court	p. 42
Agriculture biologique	p. 44

Données agricoles par petite région naturelle agrégée

Les petites régions naturelles agrégées par département	p. 47
---	-------

Corse-du-Sud

Alta-Rocca	p. 48
Bas-Taravo	p. 50
Haut-Taravo	p. 52
Haute-Gravona	p. 54
Le Sud	p. 56
Nord-Vico	p. 58
Sartenais	p. 60
Secteur Ajaccio	p. 62

Haute-Corse

Balagne	p. 64
Cap Corse	p. 66
Castagniccia	p. 68
Fium'Orbo	p. 70
Haute-Corse Intérieure	p. 72
Marana-Casinca	p. 74
Nebbio	p. 76
Plaine Orientale	p. 78

Lexique

.....	p. 80
-------	-------



Les sources et les définitions

Les données valorisées dans ce document sont issues du recensement agricole (RA) de 2010. Cette importante opération statistique, qui a lieu tous les dix ans, s'effectue dans le cadre de la réglementation statistique de l'Union européenne.

Toutes les exploitations agricoles, y compris les plus petites, sont interrogées, que l'agriculture constitue l'activité principale de l'exploitant ou une activité secondaire. La collecte a été organisée au niveau régional par le service régional de l'information statistique et économique (SRISE) de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Les enquêteurs du SRISE, formés spécialement pour l'opération, ont rendu visite aux exploitants agricoles et ont rempli, avec eux, le questionnaire du recensement agricole. Ce questionnaire portait, notamment, sur les thématiques suivantes :

- les cultures et superficies cultivées,
- l'élevage et le cheptel,
- l'équipement des exploitations,
- la diversification des activités (tourisme vert...),
- la commercialisation des produits (AOC, vente directe aux consommateurs...),
- l'emploi (salarial, emploi familial...) et la formation,
- la gestion de l'exploitation.

Dans ce document, la définition statistique de l'exploitation agricole correspond aux références utilisées par les autres pays de l'Union européenne et permet des comparaisons avec les précédents recensements agricoles français.

Une exploitation agricole est définie, au sens de la statistique agricole, comme une unité économique et de production répondant simultanément aux conditions suivantes :

- une exploitation qui a une activité agricole
- une exploitation qui atteint une certaine dimension (superficie, nombre d'animaux, production...)
- une exploitation qui a une gestion courante indépendante de toute autre unité.

Les autres définitions des termes employés dans cet ouvrage figurent à la fois dans les chapitres concernés et dans un lexique récapitulatif en fin de document.

S'agissant des informations concernant la filière « Bio », les données du RA ont été croisées avec les données fournies par l'Agence Bio.

La méthodologie : les Petites Régions Naturelles Agrégées (PRNA) de Corse

La géographie de la Corse avec son vaste territoire montagneux et sa plaine orientale plus fertile conditionne largement la façon dont s'est développée l'activité agricole de la région.

Afin d'assurer la continuité avec l'Atlas agricole des territoires de Corse publié en 2003, ont été retenus

seize territoires, résultant de l'agrégation des trente petites régions naturelles qui avaient été définies dans le cadre du recensement agricole de 1979, sur des critères d'homogénéité et de limites naturelles.

Ce zonage synthétique respecte les limites communales.





Corse-du-Sud

Secteur Ajaccio

Afa
Ajaccio
Alata
Appietto
Bastelicaccia
Cauro
Coti-Chiavari
Cuttoli-Corticchiato
Eccica-Suarella
Peri
Pietrosella
Sarrola-Carcopino
Valle-Di-Mezzana
Villanova

Haut-Taravo

Campo
Ciamannacce
Corrano
Cozzano
Frasseto
Guitera-Les-Bains
Palneca
Quasquara
Sampolo
Tasso
Zevaco
Zicavo

Sartenais

Arbellara
Belvedere-Campomoro
Bilia
Foce
Fozzano
Giuncheto
Granace
Grossa
Loreto-Di-Tallano
Mela
Olmeto
Olmiccia
Propriano
Sartene
Sainte-Lucie-De-Tallano
Santa-Maria-Figaniella
Viggianello

Alta-Rocca

Altagene
Aullene
Carbini
Cargiaca
Levie
Quenza
Serra-Di-Scopamene
Sorbollano
San-Gavino-Di-Carbini
Zerubia
Zonza
Zoza

Bas-Taravo

Albitreccia
Argiusta-Moriccio
Azilone-Ampaza
Cardo-Torgia
Casalabriva
Cognocoli-Monticchi
Forciolo
Grosseto-Prugna
Guarguale
Moca-Croce
Olivese
Petreto-Bicchisano
Pila-Canale
Serra-Di-Ferro
Sollacaro
Santa-Maria-Siche
Urbalacone
Zigliara

Le Sud

Bonifacio
Conca
Figari
Lecci
Monacia-D'aullene
Pianotolli-Caldarello
Porto-Vecchio
Sari-Solenzara
Sotta

Haute-Gravona

Bastelica
Bocognano
Carbuccia
Ocana
Tavaco
Tavera
Tolla
Ucciani
Vero

Nord-Vico

Ambiegna
Arbori
Arro
Azzana
Balogna
Calcatoggio
Cannelle
Cargese
Casaglione
Coggia
Cristinacce
Evisa
Guagno
Letia
Lopigna
Marignana
Murzo
Orto
Osani
Ota
Partinello
Pastricciola
Piana
Poggiolo
Renno
Rezza
Rosazia
Salice
Sari-D'orcino
Serriera
Soccia
Sant'andrea-D'orcino
Vico



Haute-Corse

Balagne

Algajola
Aregno
Avapessa
Belgodere
Calenzana
Calvi
Cateri
Corbara
Costa
Feliceto
Galeria
Ile-Rousse
Lama
Lavatoggio
Lumio
Manso
Moncale
Montegrosso
Monticello
Muro
Nessa
Novella
Occhiatana
Palasca
Pietralba
Pigna
Speloncato
Sant'antonino
Santa-Reparata-Di-Balagna
Urtaca
Ville-Di-Paraso
Zilia

Fium'orbo

Ghisoni
Isolaccio-Di-Fiumorbo
Lugo-Di-Nazza
Poggio-Di-Nazza
San-Gavino-Di-Fiumorbo
Chisa

Cap Corse

Barrettali
Brando
Cagnano
Canari
Centuri
Ersa
Luri
Meria
Morsiglia
Nonza
Ogliastro
Olcani
Olmata-Di-Capocorso
Pietracorbara
Pino
Rogliano
Sisco
San-Martino-Di-Lota
Santa-Maria-Di-Lota
Tomino
Ville-Di-Pietrabugno

Marana - Casinca

Bastia
Biguglia
Borgo
Castellare-Di-Casinca
Cervione
Furiani
Loreto-Di-Casinca
Lucciana
Penta-Di-Casinca
Poggio-Mezzana
Porri
Sorbo-Ocagnano
Sant'andrea-Di-Cotone
San-Giuliano
Santa-Lucia-Di-Moriani
Santa-Maria-Poggio
San-Nicolao
Taglio-Isolaccio
Talasani
Valle-Di-Campoloro
Venzolasca
Vescovato

Plaine Orientale

Aghione
Aleria
Antisanti
Canale-Di-Verde
Chiatra
Ghisonaccia
Giuncaggio
Linguizzetta
Pancheraccia
Prunelli-Di-Fiumorbo
Serra-Di-Fiumorbo
Solaro
Tallone
Tox
Ventiseri

Nebbio

Barbaggio
Farinole
Murato
Oletta
Olmata-Di-Tuda
Patrimonio
Pieve
Poggio-D'oletta
Rapale
Rutali
Sorìo
Saint-Florent
San-Gavino-Di-Tenda
Santo-Pietro-Di-Tenda
Vallecalle





Haute-Corse

Castagniccia

Aiti
Alando
Altiani
Alzi
Ampriani
Bustanico
Cambia
Campana
Campi
Carcheto-Brustico
Carpineto
Carticasi
Casabianca
Casalta
Castellare-Di-Mercurio
Castineta
Croce
Crocicchia
Erbajolo
Erone
Favalello
Felce
Ficaja
Focicchia
Gavignano
Giocatojo

Lano
Matra
Mazzola
Moita
Monacia-D'orezza
Morosaglia
Nocario
Novale
Ortale
Ortiporio
Parata
Penta-Acquatella
Perelli
Pero-Casevecchie
Pianello
Piano
Piazzali
Piazzole
Piedicorte-Di-Gaggio
Piedicroce
Piedipartino
Pie-D'orezza
Pietra-Di-Verde
Pietraserena
Pietricaggio
Piobetta

Poggio-Marinaccio
Polveroso
Porta
Pruno
Quercitello
Rapaggio
Rusio
Saliceto
Scata
Sermano
Silvareccio
Stazzona
Sant'andrea-Di-Bozio
San-Damiano
San-Gavino-D'ampugnani
San-Giovanni-Di-Moriani
San-Lorenzo
Santa-Lucia-Di-Mercurio
Santa-Reparata-Di-Moriani
Tarrano
Valle-D'alesani
Valle-D'orezza
Velone-Orneto
Verdese
Zalana
Zuani

Haute-Corse Interieure

Albertacce
Asco
Bigorno
Bisinchi
Calacuccia
Campile
Campitello
Canavaggia
Casamaccioli
Casanova
Casevecchie
Castello-Di-Rostino
Castifao
Castiglione
Castirla
Corscia

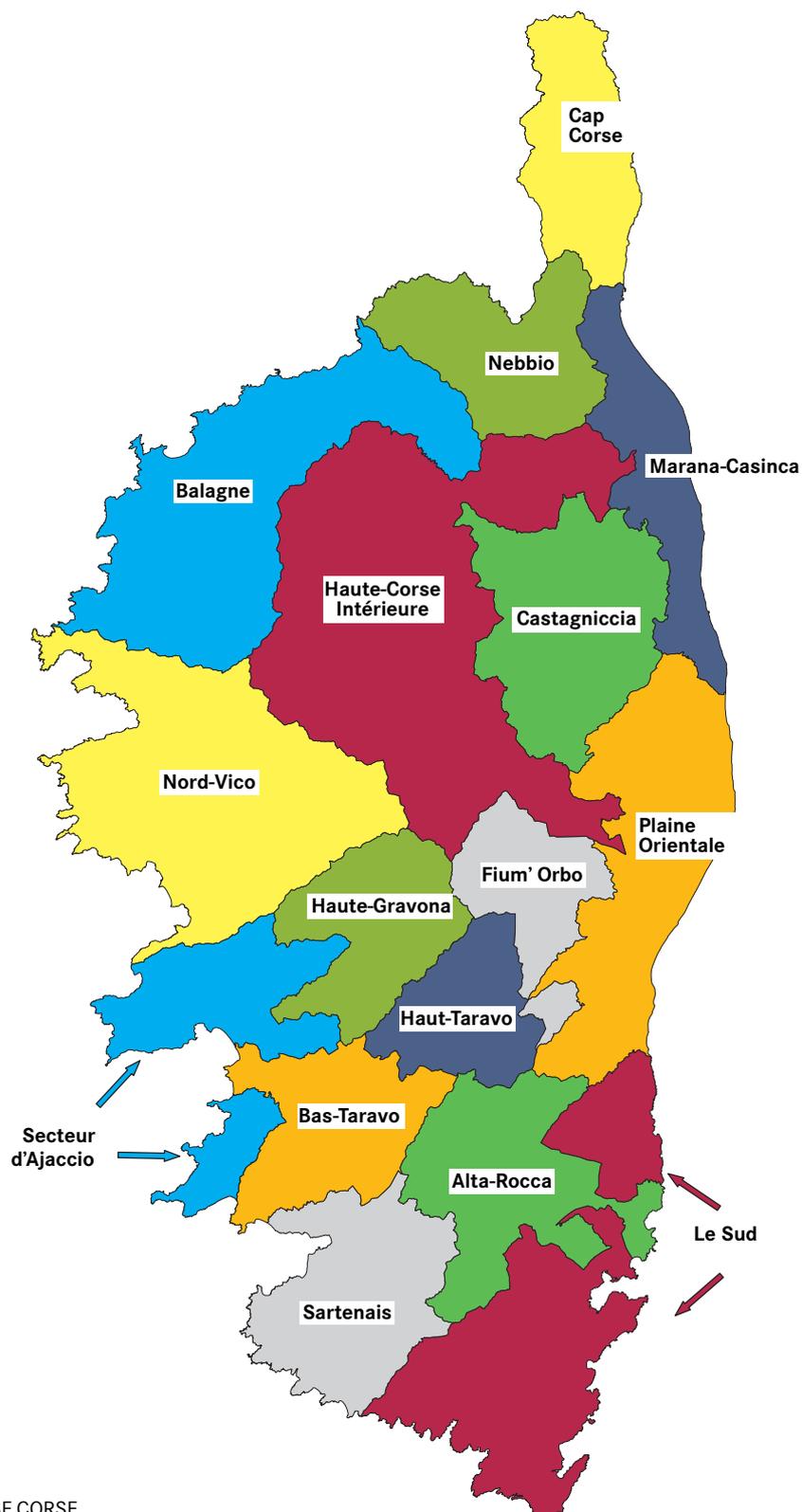
Corte
Lento
Lozzi
Mausoleo
Moltifao
Monte
Muracciole
Noceta
Olmi-Cappella
Olmo
Omessa
Piedigriggio
Pietroso
Pioggiola
Poggio-Di-Venaco
Popolasca

Prato-Di-Giovellina
Prunelli-Di-Casacconi
Riventosa
Rospigliani
Scolca
Soveria
Santo-Pietro-Di-Venaco
Tralonca
Valle-Di-Rostino
Vallica
Venaco
Vezzani
Vignale
Vivarior
Volpajola



Sources et méthodologie

Petites Régions Naturelles Agrégées (PNRA)



Source : SRISE CORSE
IGN BDCARTO





Le potentiel de production se concentre dans les territoires spécialisés

La Production Brute Standard (PBS) succède à l'ancien concept de Marge Brute Standard (MBS), désormais obsolète. Elle décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique. Elle est exprimée en euros. La contribution de chaque surface agricole ou cheptel à la PBS permet de classer les exploitations selon leur spécialisation (orientation technico-économique : Otex).

La PBS de la région Corse est de 183 millions d'euros.

Cinq petites régions naturelles présentent une activité agricole spécialisée : la Plaine Orientale avec l'arboriculture, le Nebbio avec la viticulture, le Haut-Taravo avec l'élevage porcin, le Nord-Vico et la Haute-Corse Intérieure avec l'élevage de petits ruminants.

L'activité agricole en Plaine Orientale/Marana Casinca/Nebbio, Balagne occupe une part importante de l'économie et de l'espace. Ces territoires concentrent la majorité du verger et des vignes de la Corse. L'agriculture y est plus intensive et orientée

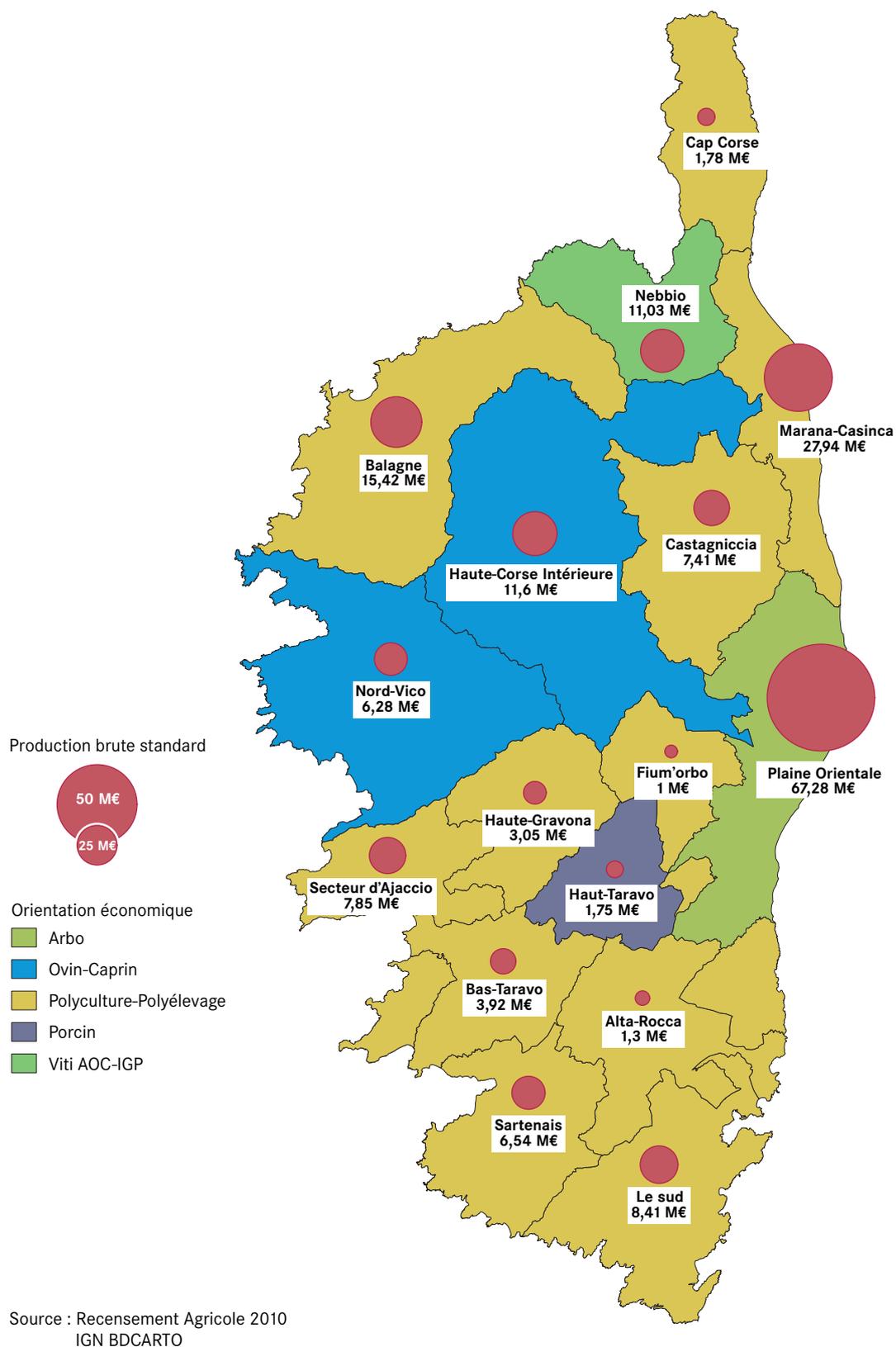
vers des productions destinées à une commercialisation hors du territoire insulaire.

L'arboriculture et la viticulture représentent à elles deux 58 % du potentiel économique de la « Ferme corse ».

Définitions

● **Dimension économique** : elle est déterminée à partir de la **Production Brute Standard (PBS)** de l'exploitation. La PBS décrit un potentiel de production et résulte d'une valorisation théorique des surfaces ou du cheptel selon des coefficients régionaux. L'exploitation est « petite » lorsque sa PBS est < 25 000 €, « moyenne » lorsque sa PBS est comprise entre 25 000 € et moins de 100 000 €, « grande » si sa PBS est supérieure ou égale à 100 000 €.

● **Orientation technico-économique (Otex)** : la contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.





Encore peu d'exploitations à fort potentiel économique

La Corse compte 2 810 exploitations agricoles en 2010. Elle a connu entre 2000 et 2010 une baisse de 21 % du nombre total de ses exploitations. Cette baisse n'a pas épargné les grandes exploitations agricoles, qui restent peu nombreuses : la Corse est la région de France métropolitaine qui compte le plus faible pourcentage de grandes exploitations en terme de dimension économique (13 % pour une moyenne France métropolitaine de 33 %).

Les exploitations à fort potentiel économique se concentrent sur la façade orientale de l'île ainsi que dans une moindre mesure dans le Nebbio, en lien

avec les productions viticoles et arboricoles plus concentrées dans ces régions.

Définitions

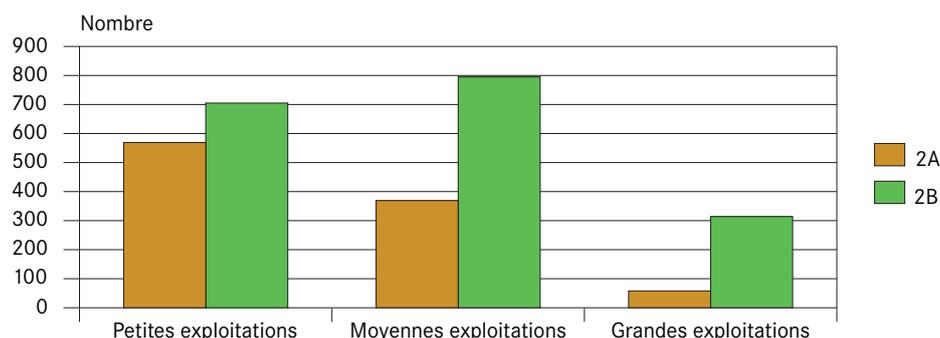
• **Dimension économique** : elle est déterminée à partir de la Production Brute Standard (PBS) de l'exploitation. La PBS décrit un potentiel de production et résulte d'une valorisation théorique des surfaces ou du cheptel selon des coefficients régionaux. L'exploitation est « petite » lorsque sa PBS est < 25 000 €, « moyenne » lorsque sa PBS est comprise entre 25 000 € et moins de 100 000 €, « grande » si sa PBS est supérieure ou égale à 100 000 €.

	Petites exploitations		Moyennes exploitations		Grandes exploitations	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000
<i>nombre d'exploitations</i>						
Corse-du-Sud - 2A						
Alta-Rocca	32	76	s	14	s	s
Bas-Taravo	74	122	46	62	5	4
Haut-Taravo	42	59	s	25	s	s
Haute-Gravona	34	80	30	31	3	s
Le Sud	127	199	57	54	14	13
Nord-Vico	103	120	80	87	6	3
Sartenais	70	123	49	40	12	11
Secteur Ajaccio	87	151	72	74	15	27
Haute-Corse - 2B						
Balagne	169	210	134	154	23	19
Cap Corse	32	67	19	22	4	4
Castagniccia	96	126	106	118	7	12
Fium'Orbo	13	16	9	16	3	s
Haute-Corse Intérieure	142	217	180	181	10	12
Marana-Casinca	117	111	137	182	78	109
Nebbio	58	74	54	54	27	26
Plaine Orientale	78	89	156	162	162	214

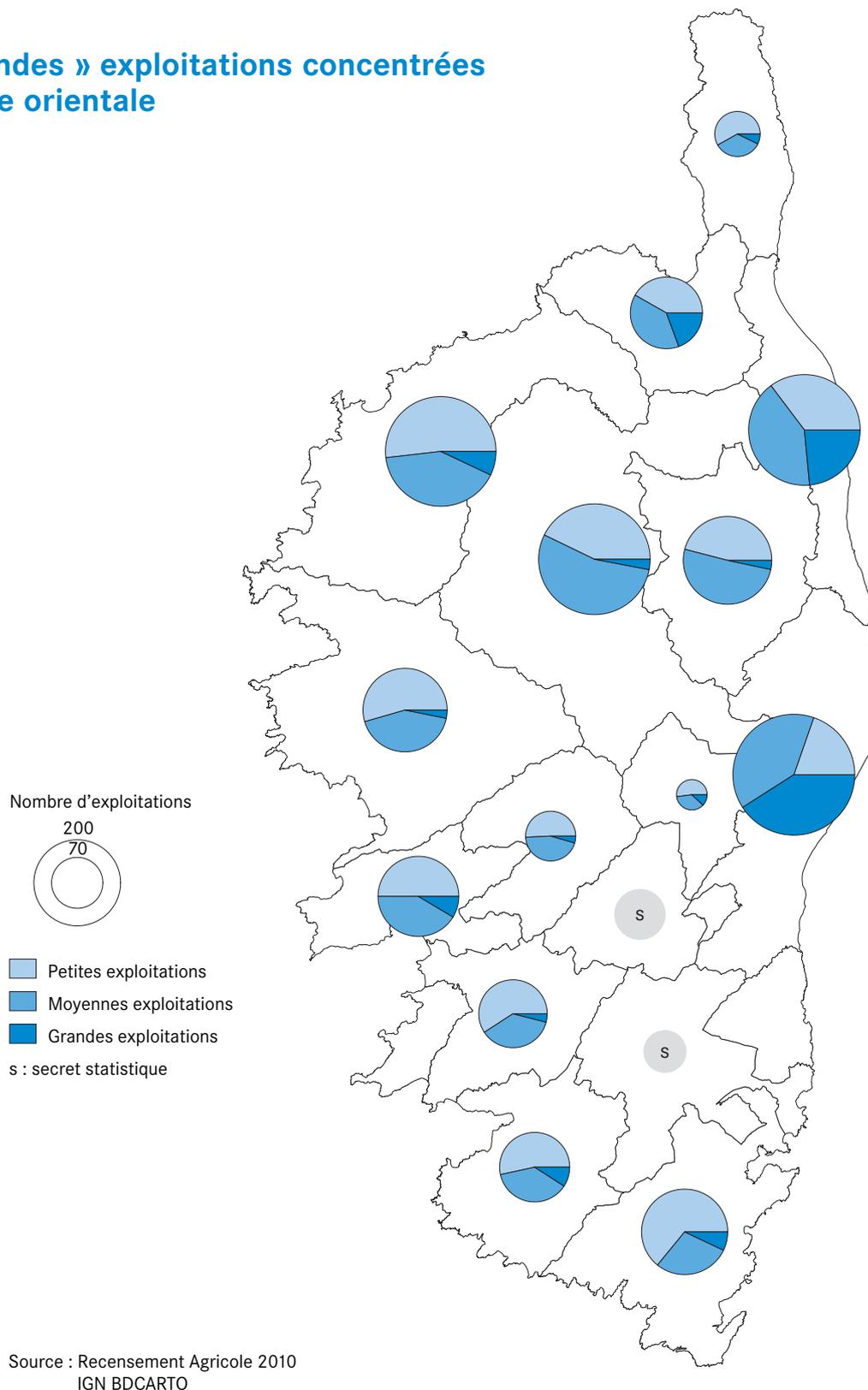
s : secret statistique

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

Taille économique des exploitations en 2010



Les « grandes » exploitations concentrées sur la côte orientale





Des formes sociétaires plus présentes en viticulture

La part des exploitations individuelles est de 89 %, contre 94 % en 2000 et reste au-dessus de la moyenne nationale (69 %).

Les EARL ne représentent que 3,6 % de l'ensemble des exploitations. Néanmoins, 16 % des exploitations viticoles spécialisées sont des EARL. C'est dans ce secteur d'activité qu'elles sont le plus présentes.

Les Gaec sont peu représentés (un peu plus de 2 %) et concernent pour plus de la moitié d'entre eux des exploitations spécialisées dans l'élevage d'herbivores.

Définitions

• **Statut juridique de l'exploitation** : les différents statuts juridiques recensés étaient les suivants : exploitant individuel, Gaec (hors Gaec laitier), EARL, Groupement de fait, SCL (société civile laitière), Gaec laitier, autre Société civile (SCEA, ...), Société commerciale ou coopérative (SA, SARL, ...), Société d'assolement en commun, autres personnes morales (établissement d'enseignement, hôpital, ...), autre personne physique

• **EARL** : exploitation agricole à responsabilité limitée. Elle comprend de 1 à 10 associés. La participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire.

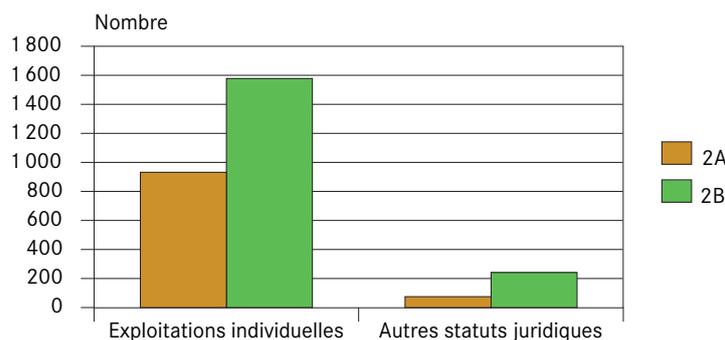
• **Gaec** : groupement agricole d'exploitation en commun. Tous les associés participent aux travaux, à temps plein et sans hiérarchie.

	Exploitations individuelles		Autres statuts juridiques	
	2010	2000	2010	2000
<i>nombre d'exploitations</i>				
Corse-du-Sud - 2A				
Alta-Rocca	s	92	s	s
Bas-Taravo	115	182	10	6
Haut-Taravo	62	79	4	5
Haute-Gravona	61	110	6	3
Le Sud	186	256	12	10
Nord-Vico	182	203	7	7
Sartenais	122	166	9	8
Secteur Ajaccio	160	237	14	15
Haute-Corse - 2B				
Balagne	300	366	26	17
Cap Corse	52	87	3	6
Castagniccia	193	251	16	5
Fium'Orbo	25	34	0	0
Haute-Corse Intérieure	288	397	44	13
Marana-Casinca	275	356	57	46
Nebbio	123	144	16	10
Plaine Orientale	319	390	77	75

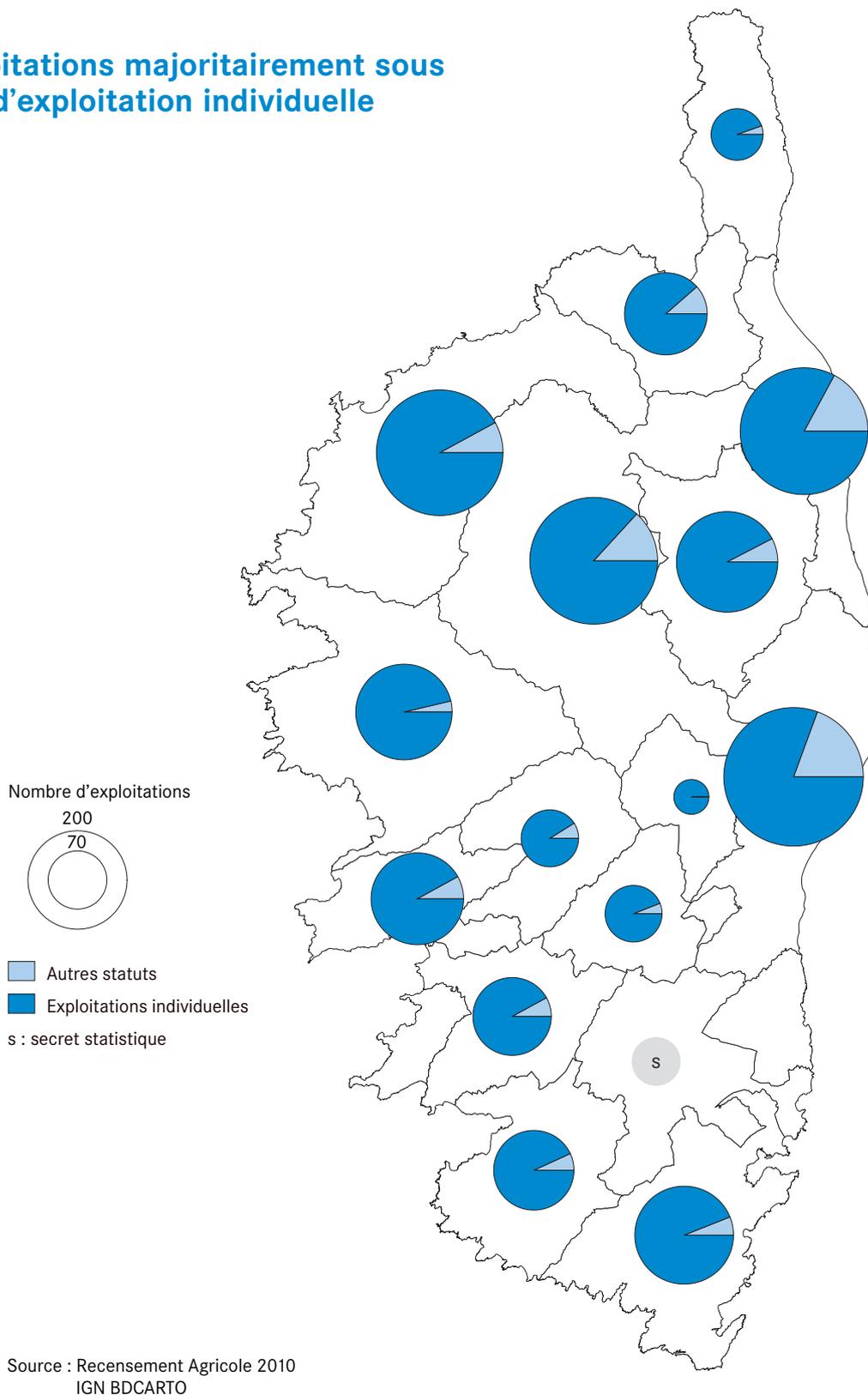
s : secret statistique

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

Statut juridique des exploitations en 2010



Des exploitations majoritairement sous le statut d'exploitation individuelle





Plus des deux-tiers des terres exploitées en fermage

Le fermage représente le mode d'exploitation des terres agricoles dominant et progresse de 2 % entre 2000 et 2010, alors que dans la même période la part des terres exploitées en faire-valoir direct passe de 33 % à 28 %.

Le faire-valoir direct est plus présent dans les exploitations viticoles. Quant aux autres modes d'exploitation des terres (métayage, location provisoire...), ils restent rares et surtout représentés en Corse-du-Sud.

Définitions

• **Fermage** : une superficie est en fermage si elle est exploitée par une personne physique ou morale autre que son propriétaire et si elle donne lieu au paiement d'une redevance et fait l'objet d'un contrat écrit ou verbal.

• **Faire-valoir direct** : une superficie exploitée en faire-valoir direct est la propriété de la personne physique ou morale qui l'exploite.

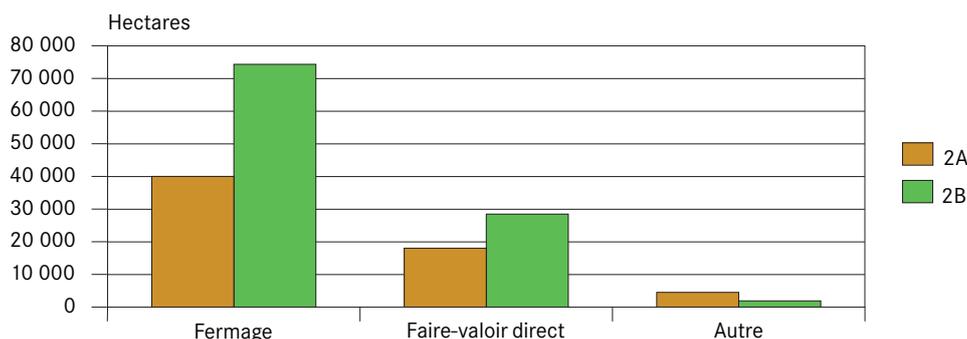
Attention : ces définitions sont propres au RA et leur champ d'application est plus large que celui prévu par le Code rural et de la pêche maritime.

	Fermage (surf. en ha)		Faire-valoir direct (surf. en ha)		Autre (surf. en ha)	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Corse-du-Sud - 2A						
Alta-Rocca	s	1 576	1 648	1 312	s	40
Bas-Taravo	6 648	5 594	1 947	2 313	34	0
Haut-Taravo	2 364	2 245	s	1 244	s	0
Haute-Gravona	2 546	2 531	876	1 121	117	212
Le Sud	1 896	5 070	4 238	3 241	3 030	2
Nord-Vico	14 745	5 719	3 041	5 108	73	0
Sartenais	4 994	4 550	3 347	3 582	689	307
Secteur Ajaccio	5 832	4 139	1 924	2 012	128	28
Haute-Corse - 2B						
Balagne	15 061	12 320	4 191	4 515	97	156
Cap Corse	3 543	1 901	s	335	s	s
Castagniccia	11 090	10 660	2 899	2 449	465	155
Fium'Orbo	431	839	s	741	s	s
Haute-Corse Intérieure	24 446	24 376	6 072	6 225	1 262	111
Marana-Casinca	5 882	6 001	2 543	3 471	2	179
Nebbio	5 047	5 404	1 877	2 526	506	9
Plaine Orientale	8 824	9 414	10 468	11 196	73	155

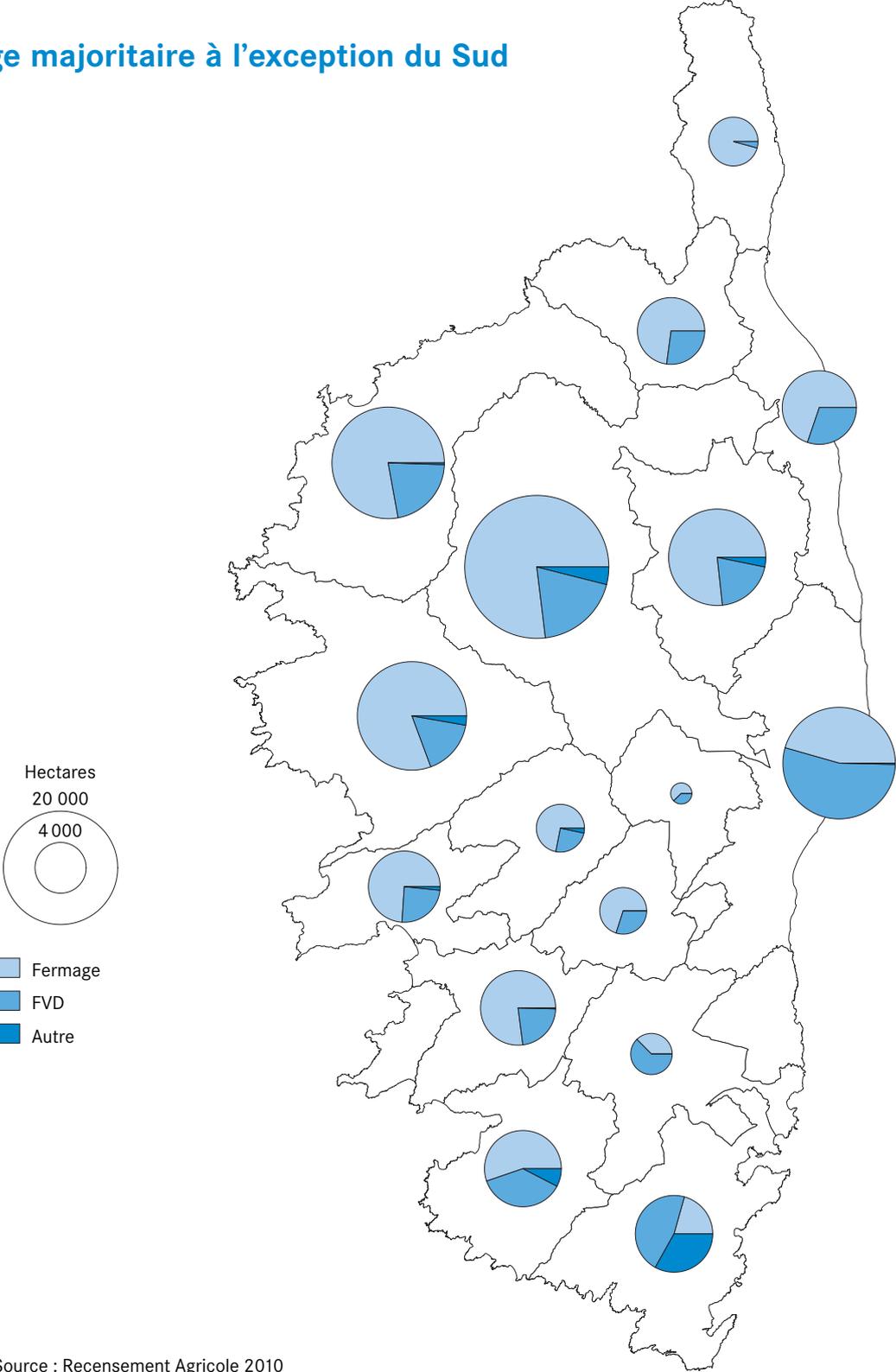
s : secret statistique

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

Faire-valoir des terres



Le fermage majoritaire à l'exception du Sud



Source : Recensement Agricole 2010
IGN BDCARTO





Des terres à vocation pastorale

En lien avec le relief tourmenté de la Corse, la surface agricole des exploitations est composée à 85 % de surfaces toujours en herbe, valorisées via l'élevage extensif. C'est la part la plus forte de France métropolitaine.

Les terres arables se concentrent dans la Plaine Orientale, de Bastia à Ghisonaccia et dans une moindre mesure sur les coteaux de Balagne ou du Nebbio. La Surface Agricole Utilisée (SAU) de la Corse, estimée à 180 000 hectares en 2010, a progressé de 15 % depuis 2000, essentiellement en raison de la progression des Surfaces Toujours en Herbe (STH) qui ont elle-même progressé de 20 %. Cependant ces augmentations sont à relativiser : une refonte des surfa-

ces de 2010 à 2012 afin de se conformer aux critères européens de déclarations des surfaces, a entraîné une déqualification d'environ 17 % des surfaces de prairies et parcours.

Définitions

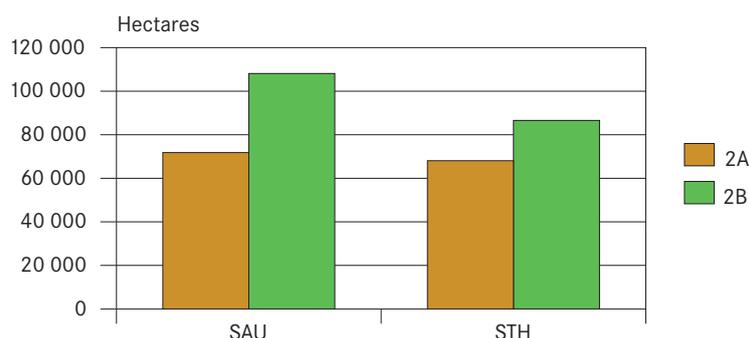
• **SAU (surface agricole utilisée) de l'exploitation** : superficie utilisée dans le cadre d'une activité agricole. Elle comprend les terres arables, les superficies toujours en herbe et les cultures permanentes.

• **STH (superficie toujours en herbe)** : ces superficies toujours en herbe sont des superficies consacrées, hors assolement classique, à des productions fourragères herbacées. Elles peuvent résulter d'un enherbement naturel ou d'un ensemencement datant de six ans ou plus.

	SAU (ha)		STH (ha)	
	2010	2000	2010	2000
Corse-du-Sud - 2A				
Alta-Rocca	2 635	2 940	2 545	2 775
Bas-Taravo	8 651	7 943	8 265	7 425
Haut-Taravo	3 386	3 500	3 288	3 351
Haute-Gravona	3 555	3 895	3 356	3 747
Le Sud	9 226	8 388	8 521	7 691
Nord-Vico	18 318	10 859	17 807	10 290
Sartenais	9 064	8 473	8 111	7 883
Secteur Ajaccio	7 931	6 237	7 140	5 421
Haute-Corse - 2B				
Balagne	19 442	17 052	16 547	14 472
Cap Corse	3 715	2 266	3 399	1 852
Castagniccia	14 503	13 302	13 636	12 356
Fium'Orbo	695	1 591	483	1 397
Haute-Corse Intérieure	31 834	30 770	30 863	29 864
Marana-Casinca	8 521	9 772	3 972	4 680
Nebbio	6 963	7 976	5 699	6 672
Plaine Orientale	19 450	20 918	9 037	9 516

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

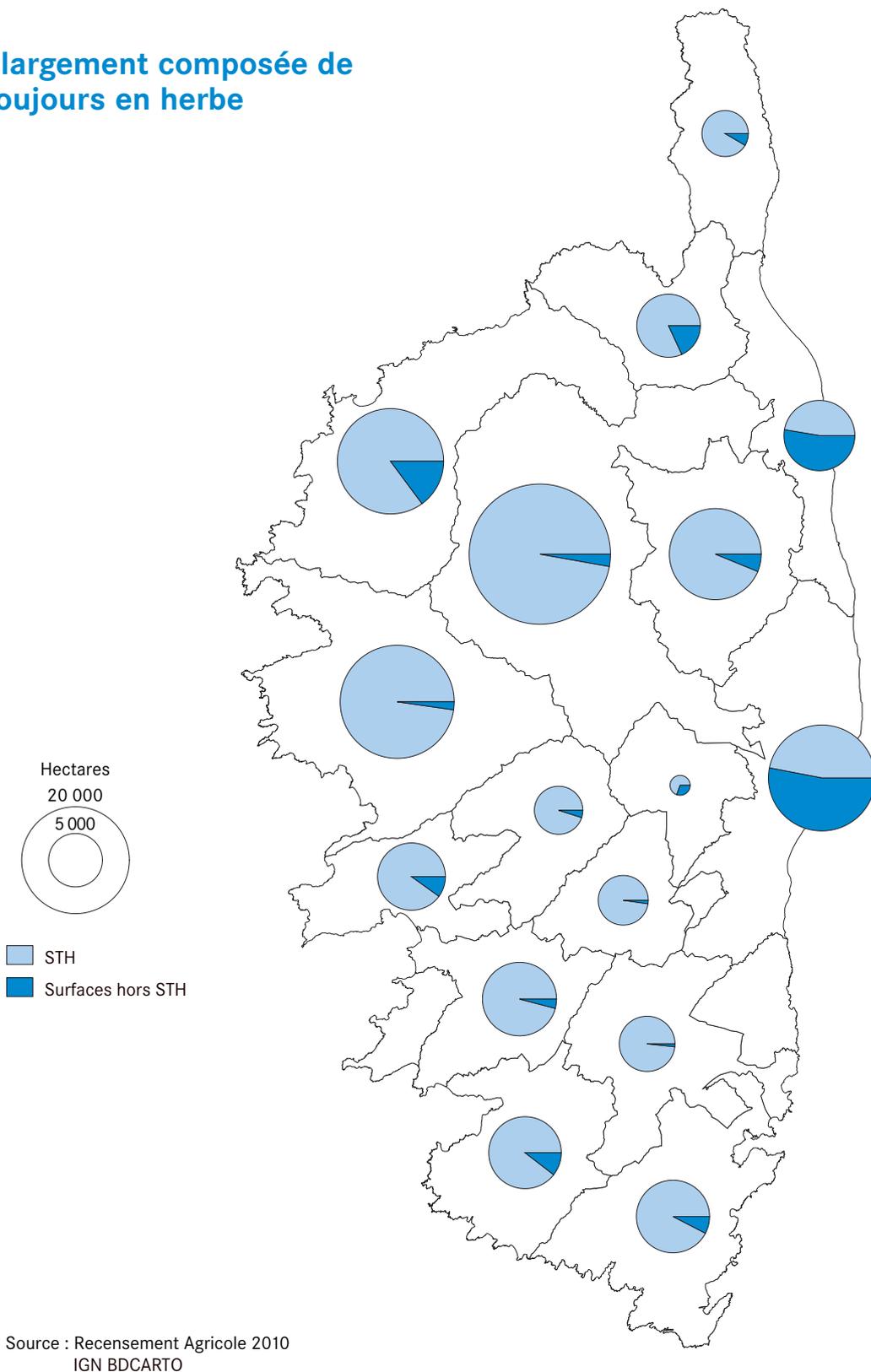
Statut juridique des exploitations en 2010



Structure des exploitations

Surface Agricole Utile (SAU) et Surface Toujours en Herbe (STH)

Une SAU largement composée de surface toujours en herbe





L'agriculture, une activité principale, même dans les exploitations de petite taille économique

En 2010, l'agriculture est exercée à titre principal et sans activité secondaire par près des trois quarts des exploitants agricoles, contre 61 % en

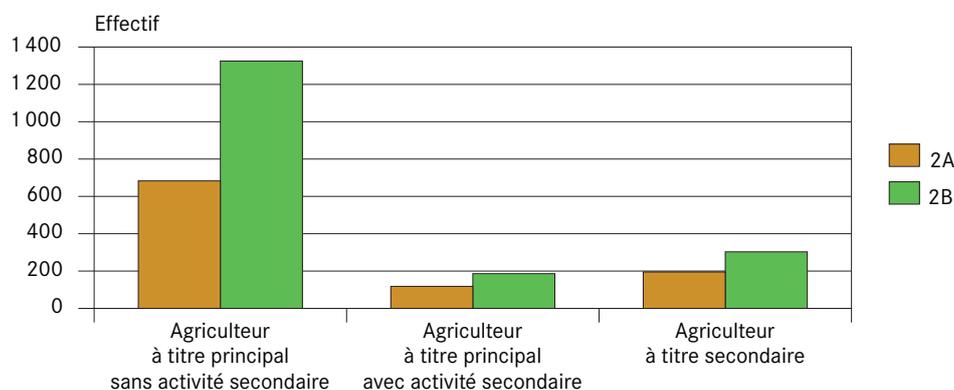
2000. Elle est une activité secondaire pour 18 % des exploitants agricoles (contre 26 % en 2000).

	Agriculteur à titre principal sans activité secondaire		Agriculteur à titre principal avec activité secondaire		Agriculteur à titre secondaire	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000
<i>nombre de chefs d'exploitation</i>						
Corse-du-Sud - 2A						
Alta-Rocca	36	46	s	12	s	36
Bas-Taravo	82	114	23	26	20	48
Haut-Taravo	41	48	12	15	13	21
Haute-Gravona	44	50	9	13	14	50
Le Sud	107	123	16	13	75	130
Nord-Vico	164	132	14	32	11	46
Sartenais	92	98	19	26	20	50
Secteur Ajaccio	117	149	24	21	33	82
Haute-Corse - 2B						
Balagne	197	240	37	24	92	119
Cap Corse	41	39	s	27	s	27
Castagniccia	157	209	20	20	32	27
Fium'Orbo	22	23	s	s	s	9
Haute-Corse Intérieure	227	248	45	54	60	108
Marana-Casinca	257	271	28	65	47	66
Nebbio	99	95	8	12	32	47
Plaine Orientale	325	306	45	107	26	52

s : secret statistique

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

Activité des chefs d'exploitation en 2010



Des chefs d'exploitation agriculteurs, avant tout





Un niveau de formation qui progresse

Le niveau de formation des chefs d'exploitation progresse : 39 % des chefs d'exploitation ou premier coexploitant ont au moins le niveau baccalauréat en 2010, contre 37 % en 2000 et la part des

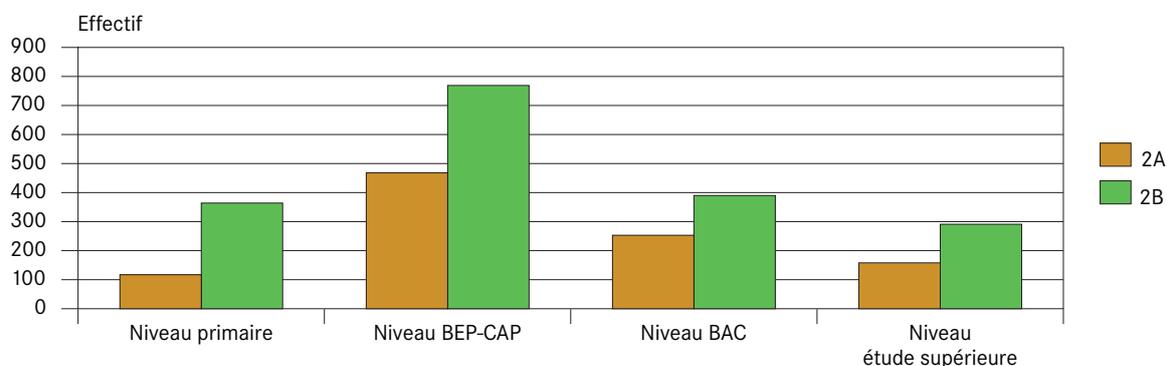
exploitants sans aucun diplôme diminue. Cette amélioration est encore plus nette chez les moins de 40 ans : le taux de formation niveau baccalauréat ou plus est passé de 42 % en 2000 à 51 % en 2010.

	Niveau primaire		Niveau BEP-CAP		Niveau BAC		Niveau étude supérieure	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
<i>nombre de chefs d'exploitation</i>								
Corse-du-Sud - 2A								
Alta-Rocca	s	11	27	38	9	31	s	14
Bas-Taravo	6	26	59	89	35	48	25	25
Haut-Taravo	4	10	37	40	17	25	8	9
Haute-Gravona	9	38	33	44	12	14	13	17
Le Sud	29	20	99	123	44	102	26	21
Nord-Vico	17	43	90	94	58	52	24	21
Sartenais	23	27	48	64	36	52	24	31
Secteur Ajaccio	22	64	75	96	42	55	35	37
Haute-Corse - 2B								
Balagne	50	93	137	158	78	75	61	57
Cap Corse	9	36	28	26	13	18	5	13
Castagniccia	53	71	92	105	33	48	31	32
Fium'Orbo	s	8	14	18	5	3	s	5
Haute-Corse Intérieure	88	110	150	180	57	76	37	44
Marana-Casinca	84	101	122	139	67	90	59	72
Nebbio	28	32	50	62	25	29	36	31
Plaine Orientale	48	88	176	188	112	113	60	76

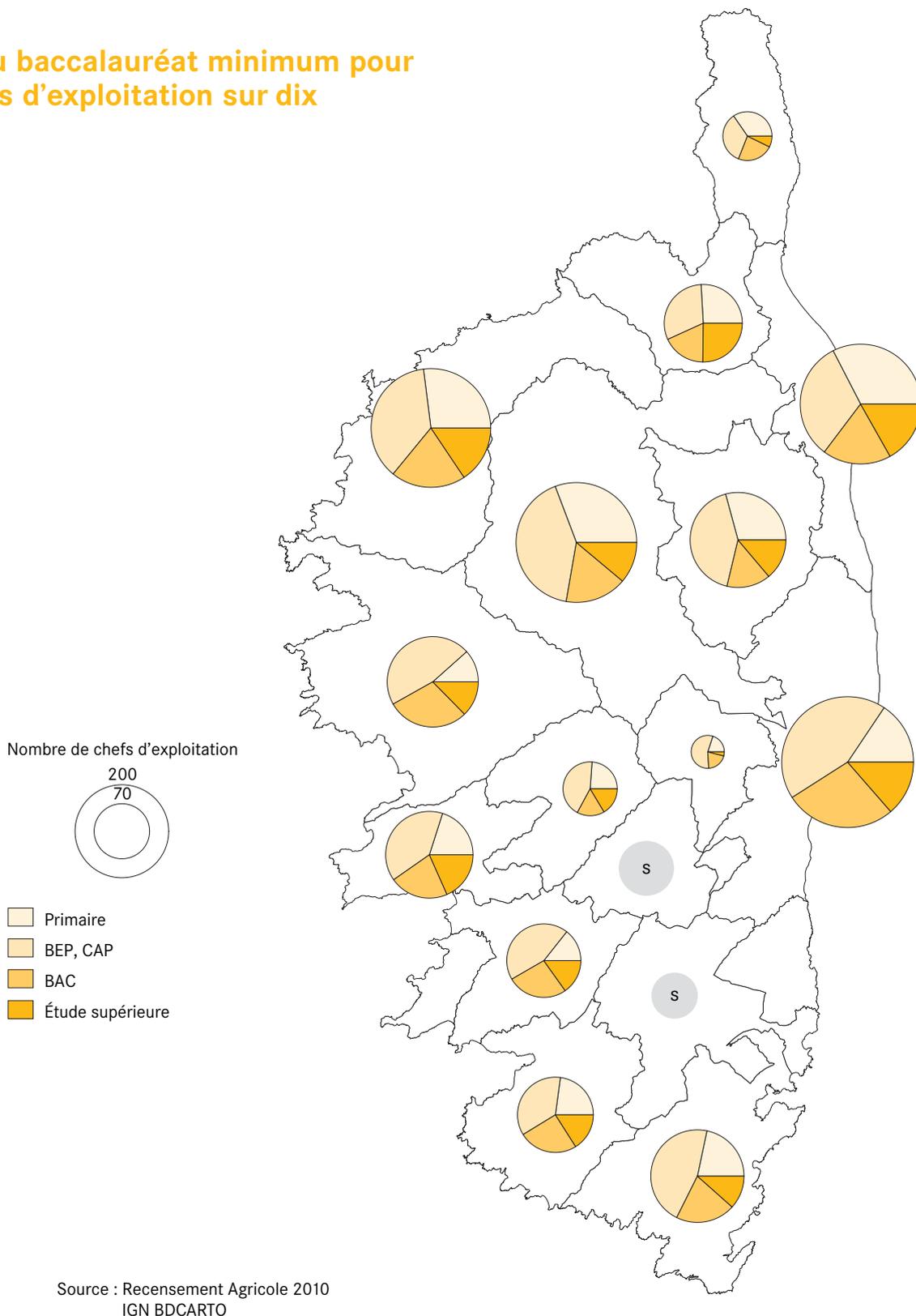
s : secret statistique

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

Niveau de formation maxi des chefs d'exploitation en 2010



Niveau baccalauréat minimum pour 4 chefs d'exploitation sur dix





Une population agricole vieillissante

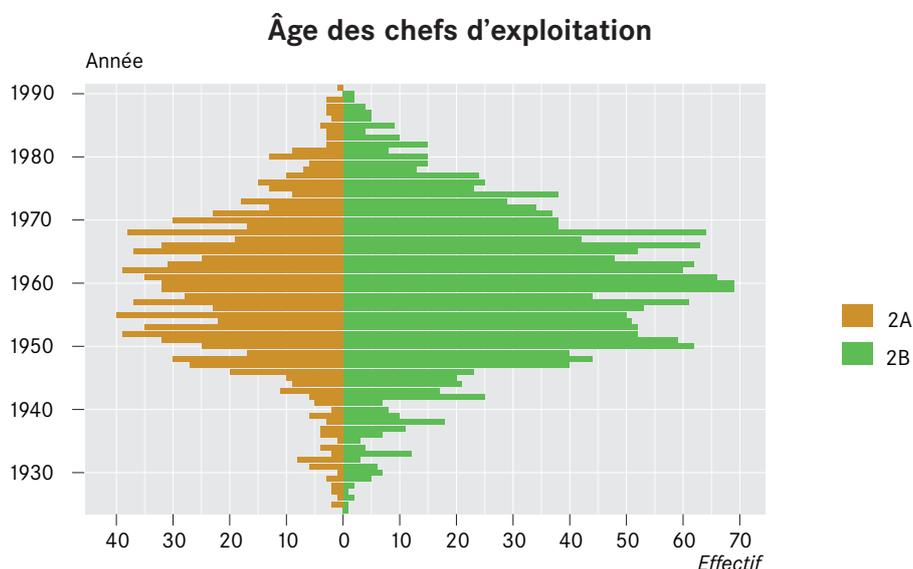
Les chefs d'exploitation de plus de 50 ans représentent plus de la moitié des 2 810 chefs d'exploitation corses, avec une surreprésentation dans les exploitations spécialisées en arboriculture et en viticulture. Les chefs d'exploitation de moins de 40 ans ne représentent le quart de la population agricole que dans 4 petites régions naturelles : Haut-Taravo, Nord-Vico, Haute-Corse Intérieure et Nebbio.

De façon générale, en Corse, la moyenne d'âge des éleveurs est inférieure à celle des arboriculteurs et dans une moindre mesure des viticulteurs : 21 % de moins de 40 ans en élevage de petits ruminants contre 13 % en arboriculture.

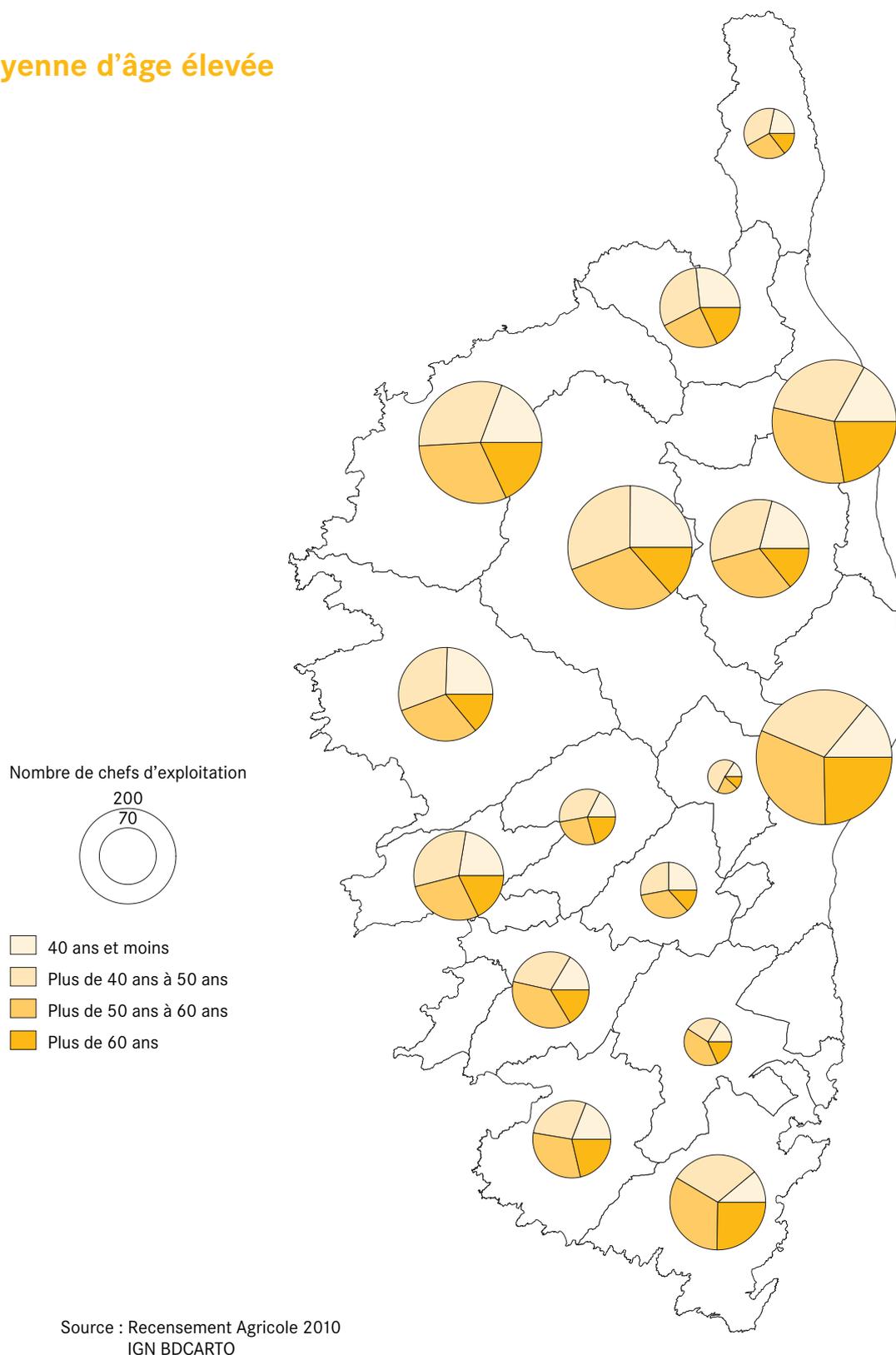
La part des plus de 60 ans reste cependant stabilisée à 19 % entre 2000 et 2010.

	40 ans et moins		Plus de 40 ans à 50 ans		Plus de 50 ans à 60 ans		Plus de 60 ans	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
<i>nombre de chefs d'exploitation</i>								
Corse-du-Sud - 2A								
Alta-Rocca	8	18	12	32	17	27	9	17
Bas-Taravo	21	53	38	48	45	48	21	39
Haut-Taravo	17	28	19	30	21	19	9	7
Haute-Gravona	12	28	24	29	18	25	13	31
Le Sud	22	57	60	80	66	62	50	67
Nord-Vico	47	72	60	63	56	41	26	34
Sartenais	25	44	37	54	41	38	28	38
Secteur Ajaccio	39	58	55	69	49	59	31	66
Haute-Corse - 2B								
Balagne	63	122	103	118	101	82	59	61
Cap Corse	12	21	20	17	15	25	8	30
Castagniccia	44	86	69	86	66	61	30	23
Fium'Orbo	4	10	13	10	5	7	3	7
Haute-Corse Intérieure	83	149	102	120	102	86	45	55
Marana-Casinca	56	100	97	115	104	109	75	78
Nebbio	37	49	43	41	34	45	25	19
Plaine Orientale	56	121	117	135	126	116	97	93

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010



Une moyenne d'âge élevée





Des perspectives de succession difficiles

Plus des deux tiers des chefs d'exploitation de plus de 50 ans déclarent ne pas connaître leur successeur sur l'exploitation. Ce taux est comparable à la moyenne de la France métropolitaine.

Certains territoires ont des possibilités de reprises supérieures à d'autres comme la Balagne, le Haut-

Taravo, le Nebbio, la Plaine Orientale. C'est en viticulture que les successions semblent les mieux assurées : 45 % des viticulteurs connaissent leur successeur alors que ce taux n'est que de 22 % en élevage bovin spécialisé, et 18 % en élevage multi-espèces (bovin - ovin - caprin).

	Ne sait pas*		Pas de successeur connu*		Successeur connu*	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000
<i>nombre de chefs d'exploitation</i>						
Corse-du-Sud - 2A						
Alta-Rocca	s	32	23	8	s	5
Bas-Taravo	40	44	13	19	19	31
Haut-Taravo	15	14	3	s	14	12
Haute-Gravona	21	32	6	16	9	9
Le Sud	33	76	41	16	50	44
Nord-Vico	68	42	s	20	s	18
Sartenais	37	34	15	21	23	25
Secteur Ajaccio	42	73	22	33	19	26
Haute-Corse - 2B						
Balagne	86	110	20	11	68	28
Cap Corse	8	26	12	19	7	14
Castagniccia	61	50	20	29	22	16
Fium'Orbo	10	8	s	5	s	3
Haute-Corse Intérieure	84	113	30	33	44	16
Marana-Casinca	122	96	20	43	59	64
Nebbio	17	34	19	18	36	16
Plaine Orientale	138	80	5	23	104	118

* Lors du recensement agricole, il a été demandé à tous les chefs d'exploitation ou au plus âgé des coexploitants de l'exploitation, nés en 1960 ou avant, s'il savait qui allait lui succéder.

- Soit l'exploitant connaissait son successeur.

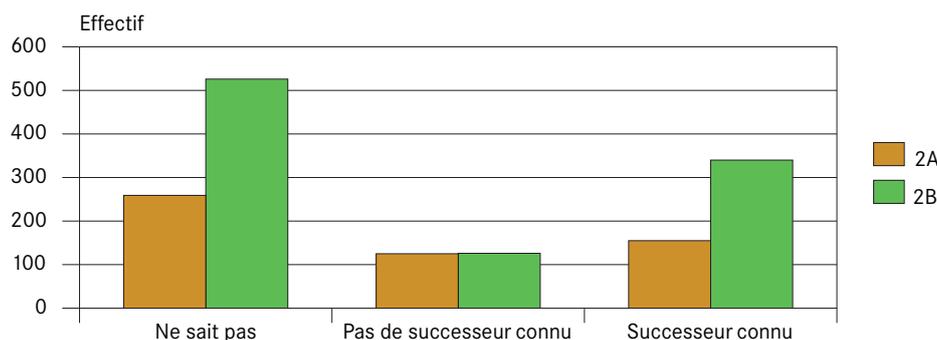
- Soit il pensait que son exploitation allait disparaître (terres éclatées et reprises par différentes exploitations, perte de l'usage agricole des terres, ...).

- Soit il n'en savait rien.

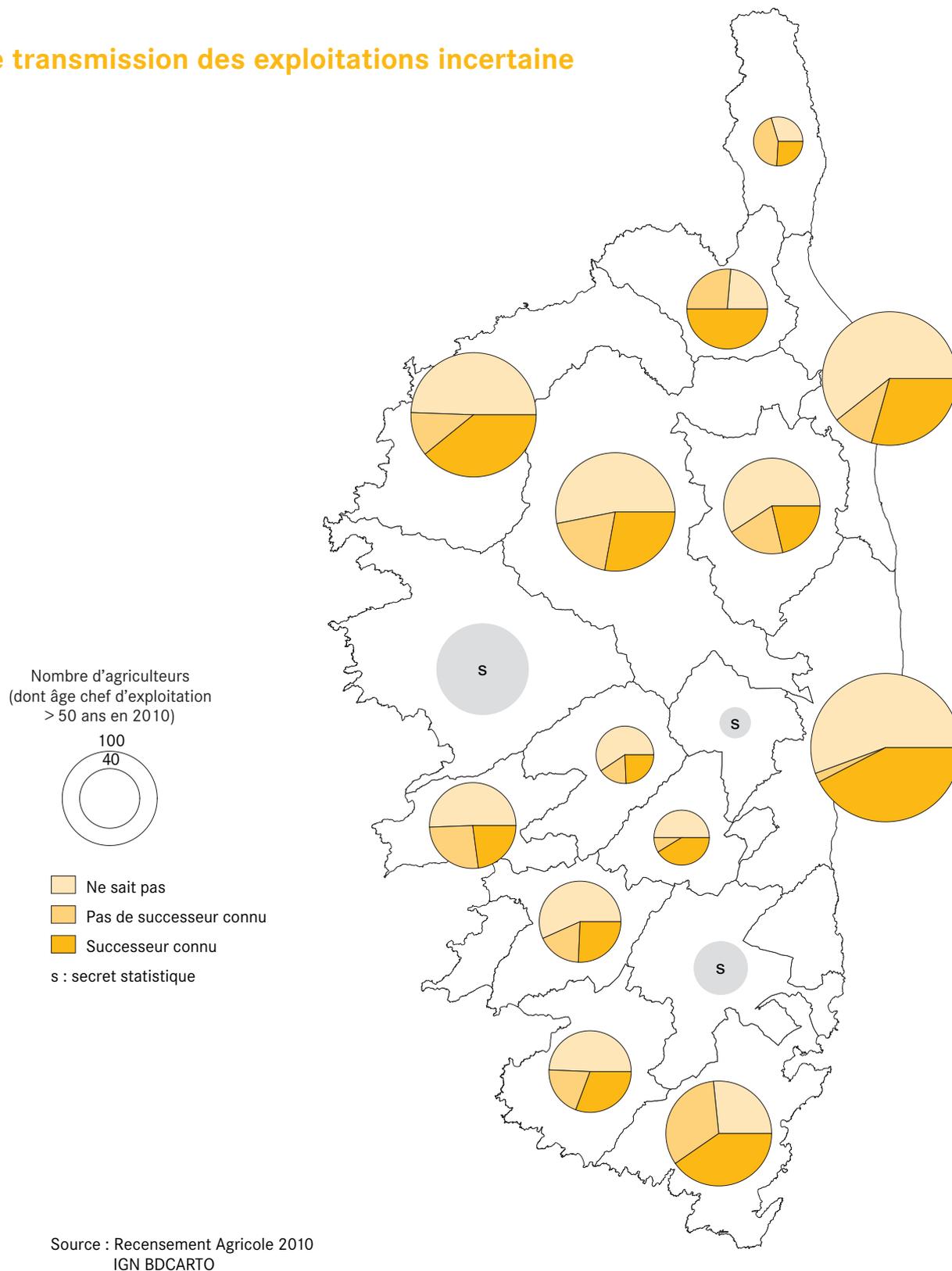
s : secret statistique

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

Succession des chefs d'exploitation de plus de 50 ans en 2010



Une transmission des exploitations incertaine





Une main-d'œuvre essentiellement familiale

La majeure partie du travail agricole est apportée par les chefs d'exploitation. La main-d'œuvre agricole est estimée à un peu plus de 4 000 UTA, en baisse de 14 % en 10 ans, en lien avec la diminution du nombre d'exploitations.

Le salariat (embauche de main-d'œuvre permanente et saisonnière) est plus répandu sur le pourtour de

l'île, dans les zones de plaines et de coteaux propices à la culture de la vigne et à l'arboriculture.

Définitions

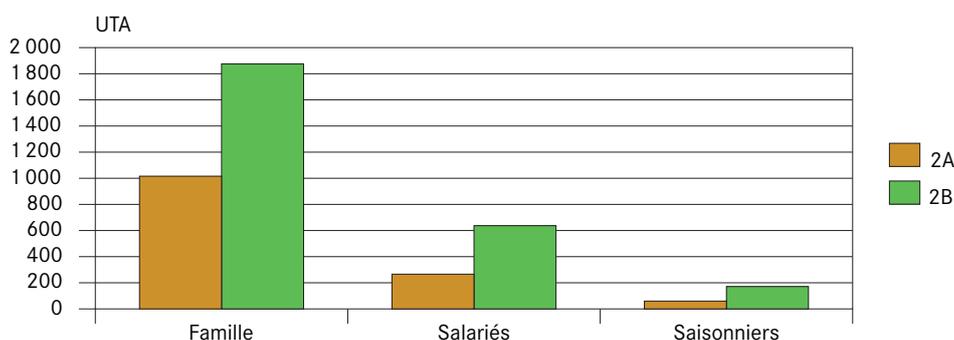
• **UTA (unité de travail annuel)** : elle permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an.

	UTA familiales	UTA salariés permanents	UTA saisonniers	UTA totales	
	2010	2010	2010	2010	2000
Corse-du-Sud - 2A					
Alta-Rocca	39	5	1	45	86
Bas-Taravo	137	11	10	158	210
Haut-Taravo	75	4	3	83	104
Haute-Gravona	70	14	1	85	107
Le Sud	191	112	12	315	348
Nord-Vico	199	14	16	228	231
Sartenais	121	38	6	165	212
Secteur Ajaccio	185	67	12	264	351
Haute-Corse - 2B					
Balagne	305	53	16	374	395
Cap Corse	53	10	1	63	112
Castagniccia	209	19	6	234	277
Fium'Orbo	24	2	1	27	29
Haute-Corse Intérieure	326	14	7	347	343
Marana-Casinca	364	188	65	619	815
Nebbio	166	85	20	274	193
Plaine Orientale	428	267	55	765	877

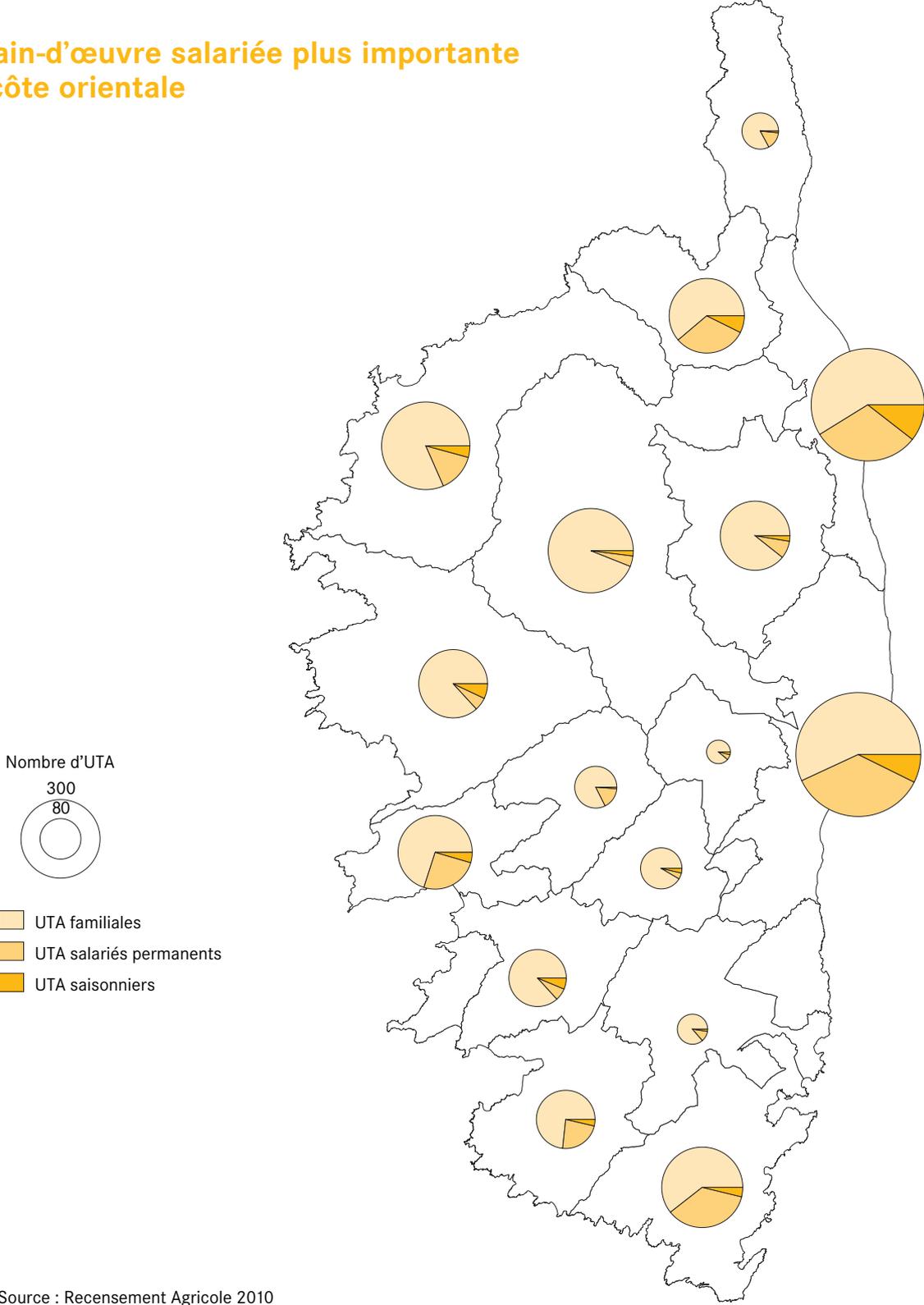
s : secret statistique

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

UTA par département en 2010



Une main-d'œuvre salariée plus importante sur la côte orientale



Source : Recensement Agricole 2010
IGN BDCARTO





Des UTA équitablement réparties entre les productions végétales et animales

Les quatre principales orientations technico-économiques de l'île (arboriculture, viticulture, élevage de bovins, élevage de petits ruminants) se partagent chacune 20 % des UTA.

La catégorie « Autres » est représentée majoritairement par des exploitations du type polyélevage/poly-culture.

Définitions

● **UTA (unité de travail annuel)** : elle permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an.

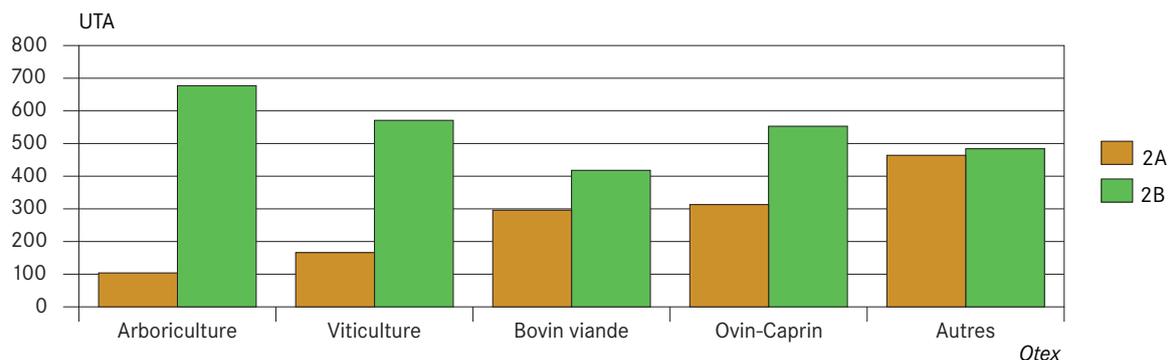
● **Orientations technico-économiques (Otex)** : la contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

	Arboriculture	Viticulture	Bovin viande	Ovin-Caprin	Autres
<i>en UTA</i>					
Corse-du-Sud - 2A					
Alta-Rocca	5	5	9	7	18
Bas-Taravo	21	17	48	46	27
Haut-Taravo	7	s	9	5	61
Haute-Gravona	8	3	8	15	51
Le Sud	22	47	75	55	115
Nord-Vico	19	9	84	63	53
Sartenais	13	39	42	34	37
Secteur Ajaccio	9	46	21	88	102
Haute-Corse - 2B					
Balagne	60	55	83	121	55
Cap Corse	4	9	12	17	21
Castagniccia	27	13	69	80	45
Fium'Orbo	10	1	10	3	3
Haute-Corse Intérieure	24	4	145	128	46
Marana-Casinca	303	35	15	74	192
Nebbio	23	158	33	31	30
Plaine Orientale	226	296	51	99	92

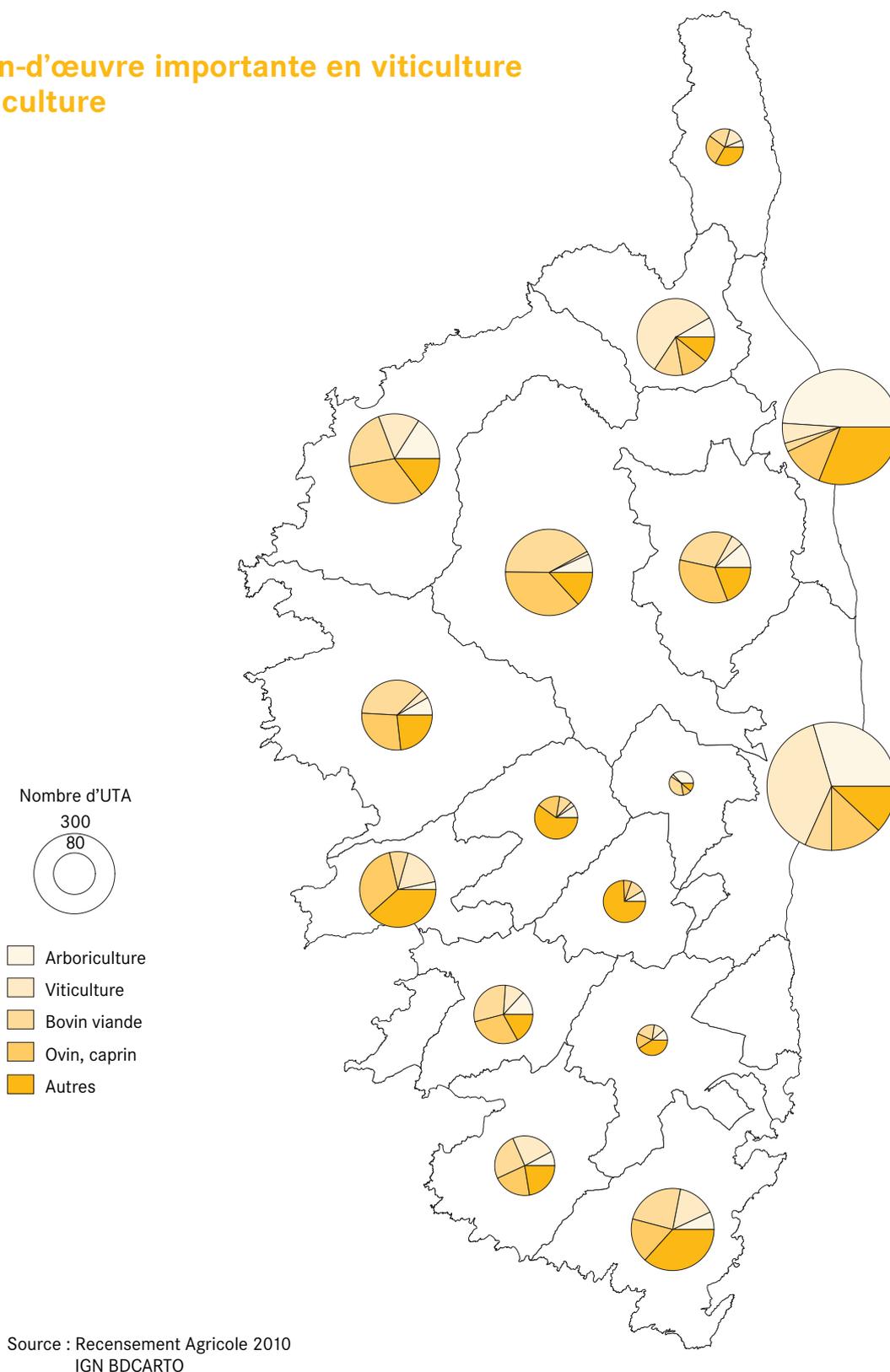
s : secret statistique

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

UTA par Otex et département en 2010



Une main-d'œuvre importante en viticulture et arboriculture





Des cultures concentrées dans les zones de faible relief

Les cultures permanentes comprennent les vergers et la vigne.

À elle seule, la Plaine Orientale concentre un tiers des surfaces agricoles dédiées à l'arboriculture et près des deux tiers de celles dédiées à la viticulture.

La vocation viticole de la Balagne et du Nebbio se confirme également avec une progression respective

de 136 et 146 hectares des surfaces plantées en vigne au cours des dix dernières années.

Définitions

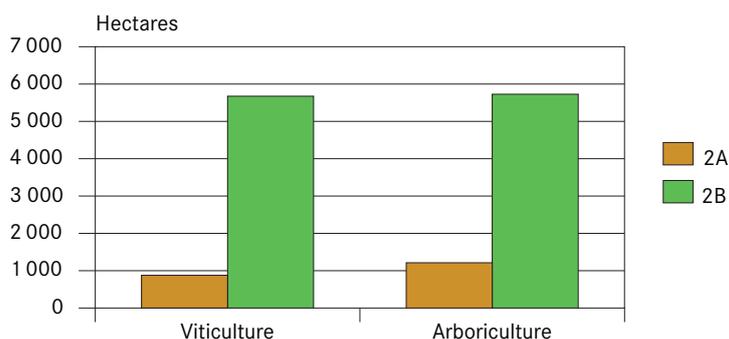
• **Cultures permanentes** : il s'agit des vergers, des plantations de petits fruits, des pépinières ligneuses et des autres plantations ligneuses non forestières.

	Arboriculture		Viticulture	
	2010	2000	2010	2000
<i>superficie en hectares</i>				
Corse-du-Sud - 2A				
Alta-Rocca	53	73	s	s
Bas-Taravo	181	126	89	101
Haut-Taravo	65	133	0	0
Haute-Gravona	130	65	s	0
Le Sud	184	179	257	243
Nord-Vico	265	158	50	48
Sartenais	210	155	250	219
Secteur Ajaccio	125	165	185	225
Haute-Corse - 2B				
Balagne	735	1 071	478	342
Cap Corse	82	20	40	58
Castagniccia	488	593	s	104
Fium'Orbo	107	73	s	14
Haute-Corse Intérieure	197	128	15	139
Marana-Casinca	1 584	1 851	430	708
Nebbio	268	326	702	556
Plaine Orientale	2 214	2 764	3 964	4 191

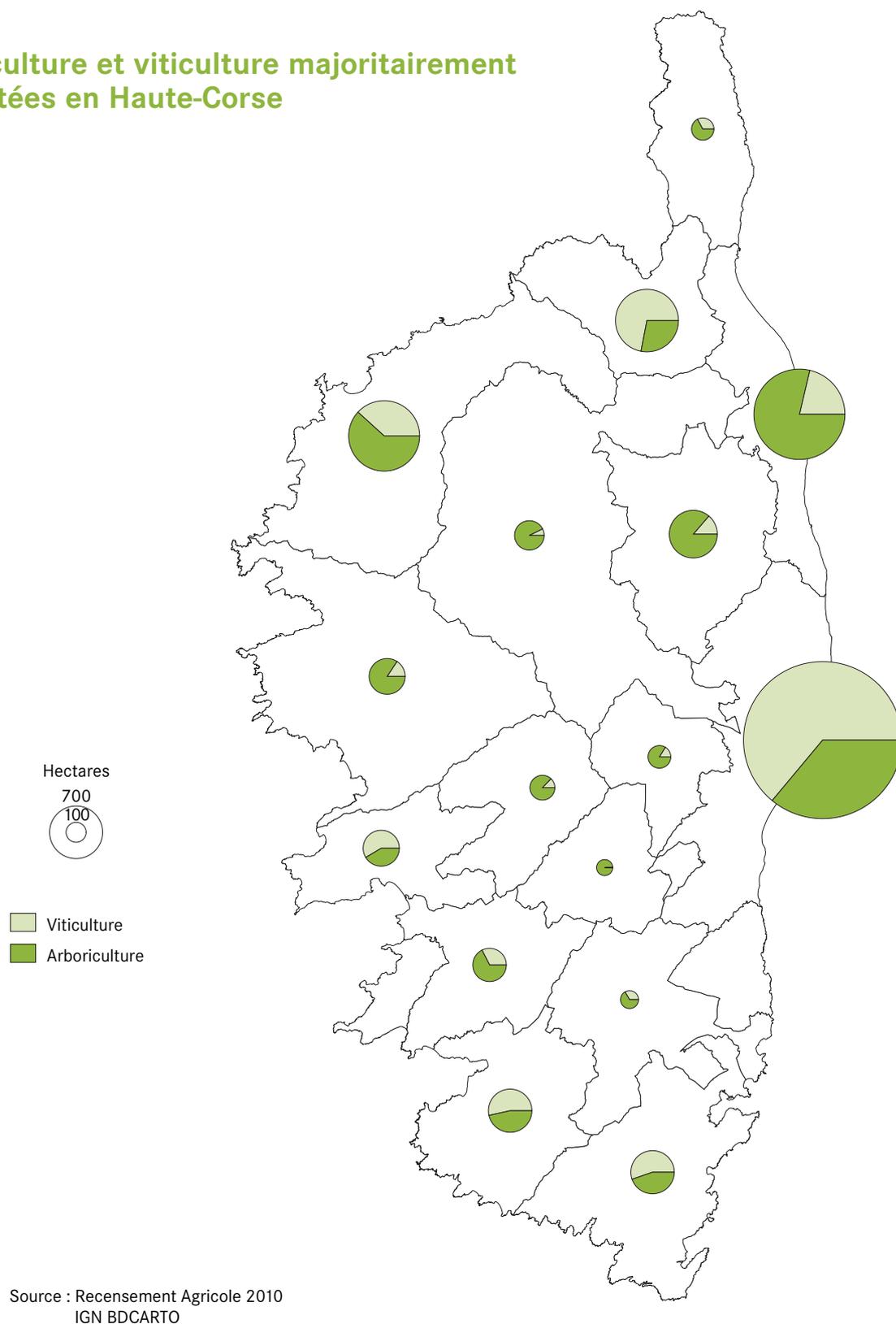
s : secret statistique

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

Cultures permanentes en 2010



Arboriculture et viticulture majoritairement implantées en Haute-Corse





Agrumes, oliviers, châtaigniers occupent les trois quarts des surfaces des vergers

L'implantation géographique de ces trois productions reste fortement territorialisée : agrumes sur la façade orientale de l'île (Marana-Casinca et Plaine Orientale), oliviers en Balagne et dans le sud de l'île (Sud et Sartenais), châtaigniers en Castagniccia et dans le centre de la Corse.

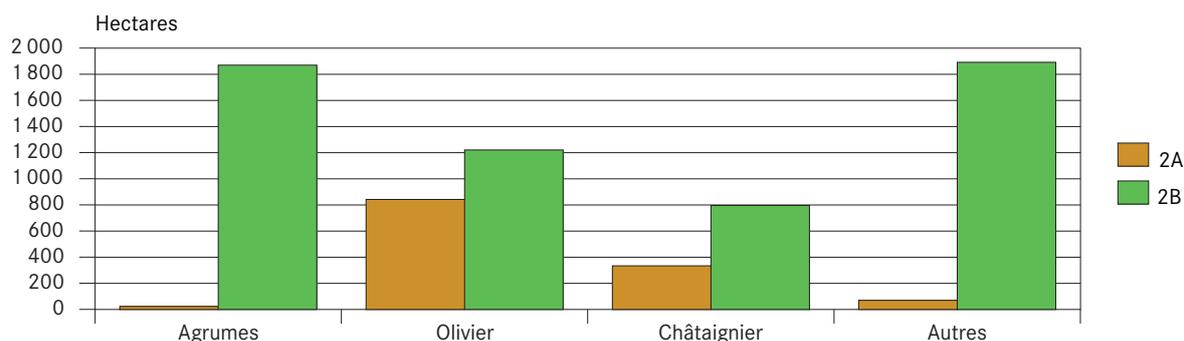
Si les surfaces d'agrumes ont baissé de presque 20 % en 10 ans, celles d'oliviers ont progressé de plus de 14 % avec un développement plus particulièrement dans le Nord-Vico et la Plaine Orientale.

	Agrumes		Olivier		Châtaignier		Autres	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
<i>surfaces en hectares</i>								
Corse-du-Sud - 2A								
Alta-Rocca	s	22	34	45	0	0	0	6
Bas-Taravo	s	s	172	115	10	6	5	13
Haut-Taravo	0	0	s	s	62	128	0	6
Haute-Gravona	s	s	9	9	114	48	10	14
Le Sud	3	2	198	191	s	s	5	19
Nord-Vico	4	0	173	73	92	86	1	2
Sartenais	s	s	210	159	s	s	6	2
Secteur Ajaccio	4	21	41	7	53	106	29	44
Haute-Corse - 2B								
Balagne	21	29	678	967	0	5	74	93
Cap Corse	s	s	42	22	33	0	0	2
Castagniccia	0	8	22	15	468	527	4	51
Fium'Orbo	s	12	0	0	68	12	35	50
Haute-Corse Intérieure	32	32	74	16	90	61	0	25
Marana-Casinca	697	744	117	36	37	20	762	1 093
Nebbio	0	0	147	92	87	112	41	131
Plaine Orientale	1 109	1 457	157	62	0	26	968	1 253

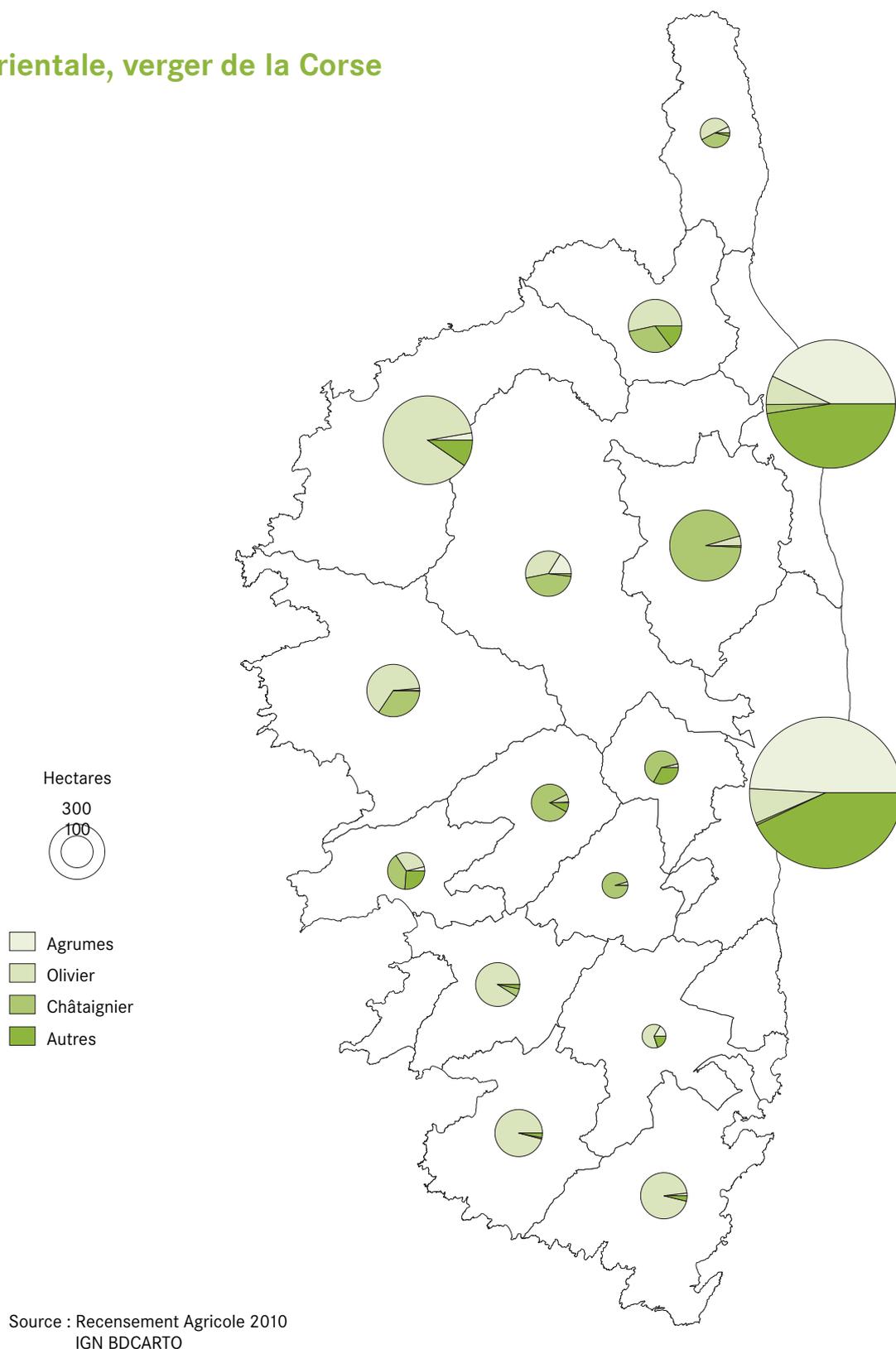
s : secret statistique

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

Arboriculture en 2010



La côte orientale, verger de la Corse





Une viticulture dominée par les vins sous signe de qualité

A lors que la production de vin sous IGP ou sans indication géographique se concentre sur la façade orientale de l'île, les autres terroirs se sont clairement orientés vers la production de vin sous AOP. La région en compte 9 : appellation Vin de Corse, appellation Calvi en Balagne, Patrimonio dans le Nebbio, Ajaccio dans le Bas-Taravo et le secteur d'Ajaccio, Coteaux du Cap Corse ou Muscat du Cap Corse dans le Cap Corse, Figari et Porto Vecchio dans le Sud, Sartène dans le Sartenais.

Définitions

• **AOP (Appellation d'origine protégée)** : elle désigne un produit dont toutes les étapes de fabrication (la production, la transformation et l'élaboration) sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne.

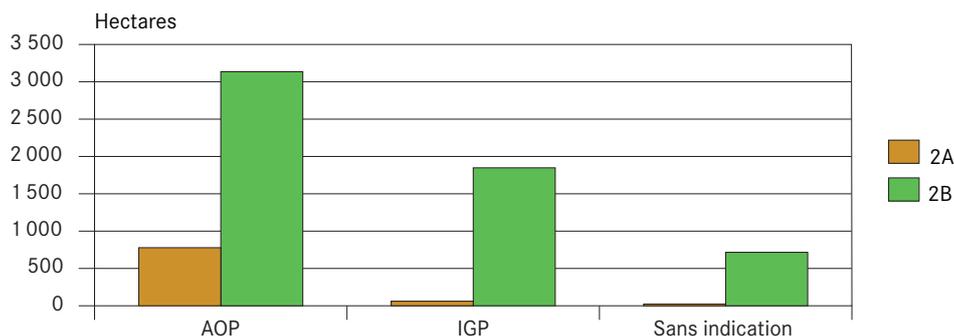
• **IGP (Indication géographique protégée)** : désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

	AOP	IGP	Sans IG
	2010	2010	2010
<i>surfaces en hectares</i>			
Corse-du-Sud - 2A			
Alta-Rocca	s	0	0
Bas-Taravo	53	s	s
Haut-Taravo	0	0	0
Haute-Gravona	s	s	s
Le Sud	228	s	s
Nord-Vico	s	s	s
Sartenais	225	s	s
Secteur Ajaccio	177	s	s
Haute-Corse - 2B			
Balagne	474	s	s
Cap Corse	40	s	s
Castagniccia	s	s	s
Fium'Orbo	s	s	s
Haute-Corse Intérieure	s	s	s
Marana-Casinca	89	64	234
Nebbio	655	s	s
Plaine Orientale	1 783	1 751	442

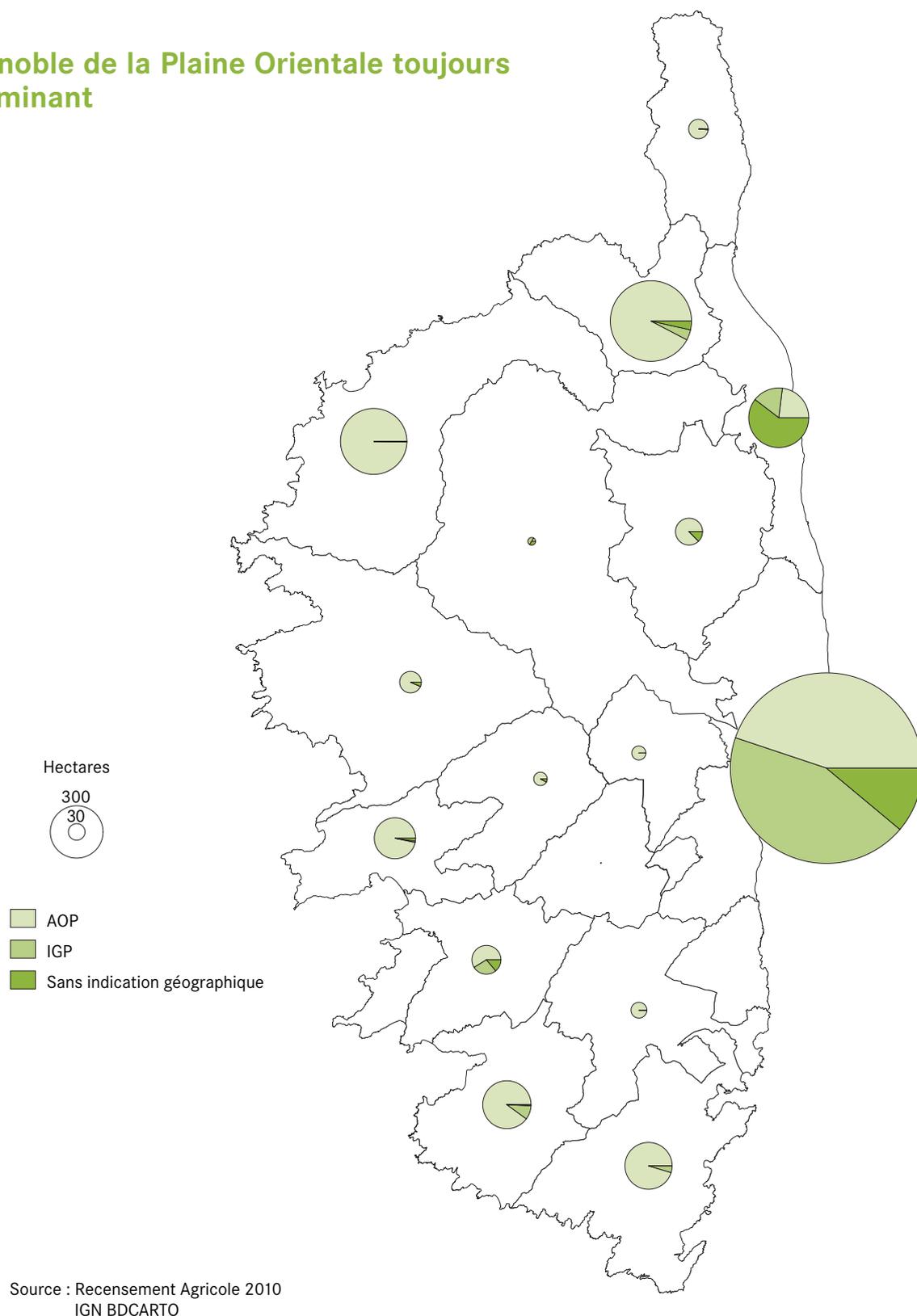
s : secret statistique

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

Surfaces en vigne selon le signe de qualité en 2010



Le vignoble de la Plaine Orientale toujours prédominant





Un élevage concentré en Haute-Corse

L'élevage corse est un élevage majoritairement extensif. L'élevage de ruminants, et plus particulièrement de chèvres, se concentre en Haute-Corse et permet de valoriser les zones de moyenne montagne.

L'élevage de porcs est majoritairement présent dans les zones de châtaigneraies (Castagniccia et Haut-Taravo).

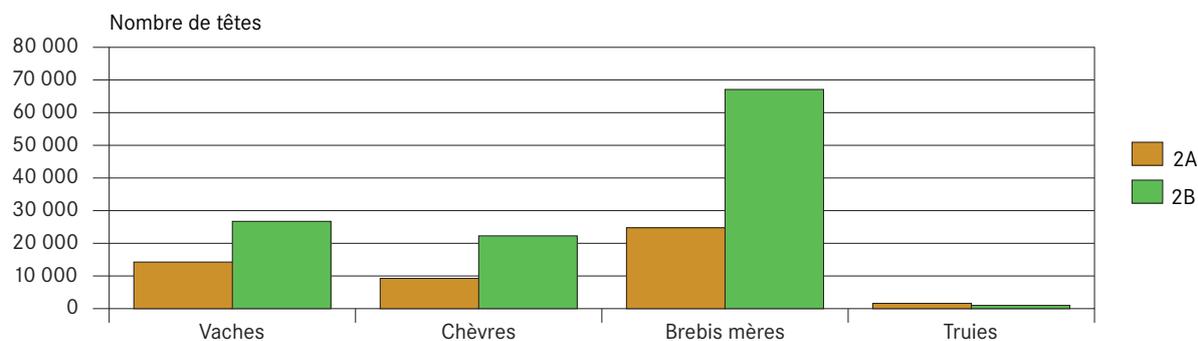
À l'échelle régionale, les cheptels bovin et porcin sont globalement stables. Les effectifs de chèvres ont augmenté de 7 % en 10 ans, alors que sur la même période, les effectifs de brebis ont baissé de 9 %.

Territoire	Vaches		Chèvres		Brebis mères		Truies	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Corse-du-Sud - 2A								
Alta-Rocca	444	832	266	385	440	527	231	276
Bas-Taravo	2 141	2 532	255	676	4 355	4 517	100	121
Haut-Taravo	734	1 014	s	153	s	88	657	411
Haute-Gravona	595	791	921	851	1 162	2 181	234	376
Le Sud	2 913	2 738	875	1 220	4 633	3 410	31	72
Nord-Vico	4 106	3 409	4 862	3 748	2 673	2 209	225	380
Sartenais	2 065	2 575	451	913	2 505	2 335	45	34
Secteur Ajaccio	1 263	893	1 622	856	8 985	10 639	90	103
Haute-Corse - 2B								
Balagne	5 025	4 376	3 761	3 004	15 582	16 184	25	25
Cap Corse	447	549	1 094	1 346	1 013	2 061	44	9
Castagniccia	3 836	4 072	5 607	6 158	3 886	5 093	399	504
Fium'Orbo	388	602	480	640	0	0	s	107
Haute-Corse Intérieure	10 789	9 749	5 130	5 100	10 696	11 718	290	145
Marana-Casinca	1 091	931	1 752	1 523	11 577	16 096	168	111
Nebbio	1 997	2 207	1 321	1 296	3 648	3 026	s	25
Plaine Orientale	3 152	2 678	3 137	1 708	20 707	20 739	66	50

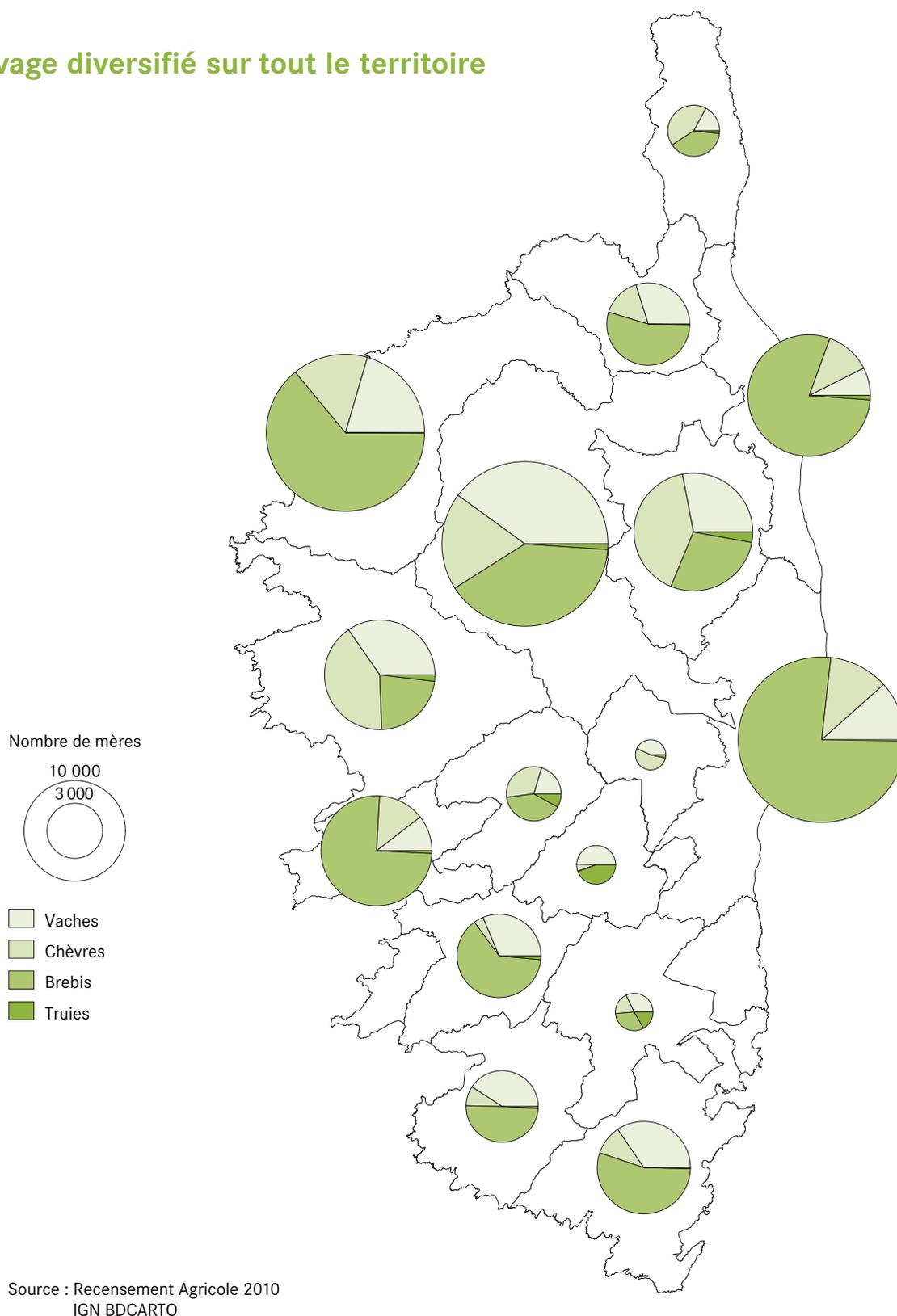
s : secret statistique

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

Les cheptels en 2010



Un élevage diversifié sur tout le territoire





La vente en circuit court : un débouché important et un complément de revenu intéressant

Près des deux-tiers des exploitants corses commercialisent une partie de leur production (hors vin) via les circuits courts et pour 70 % d'entre eux, le produit de ces ventes constitue plus des trois quarts du chiffre d'affaires de l'exploitation.

L'importance de ce mode de vente peut être lié à la d'un centre urbain (région de Bastia), d'un axe touristique ou à la spécificité de la production commercialisée comme la charcuterie dans le Haut-Taravo.

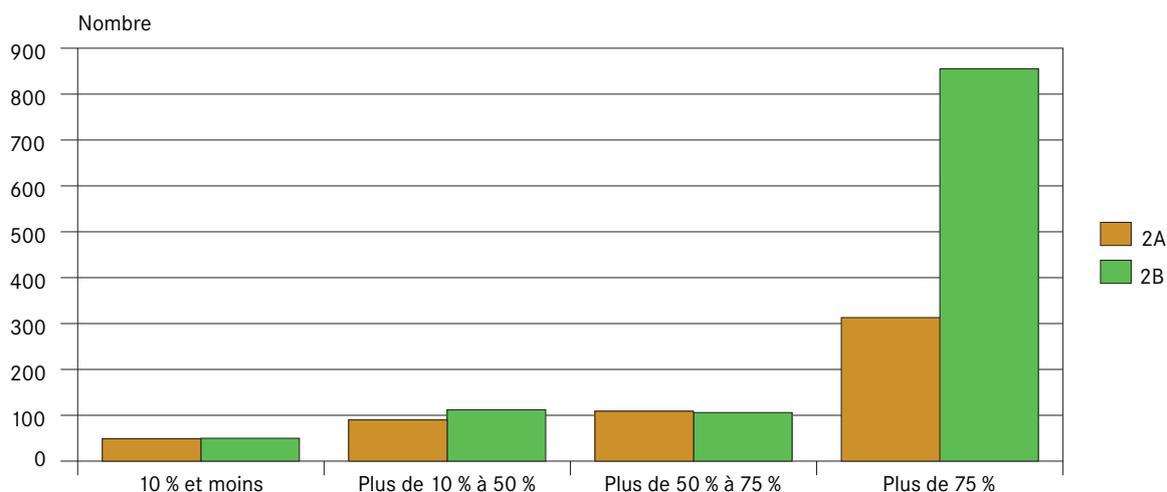
Définitions

• **Circuit court** : mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur.

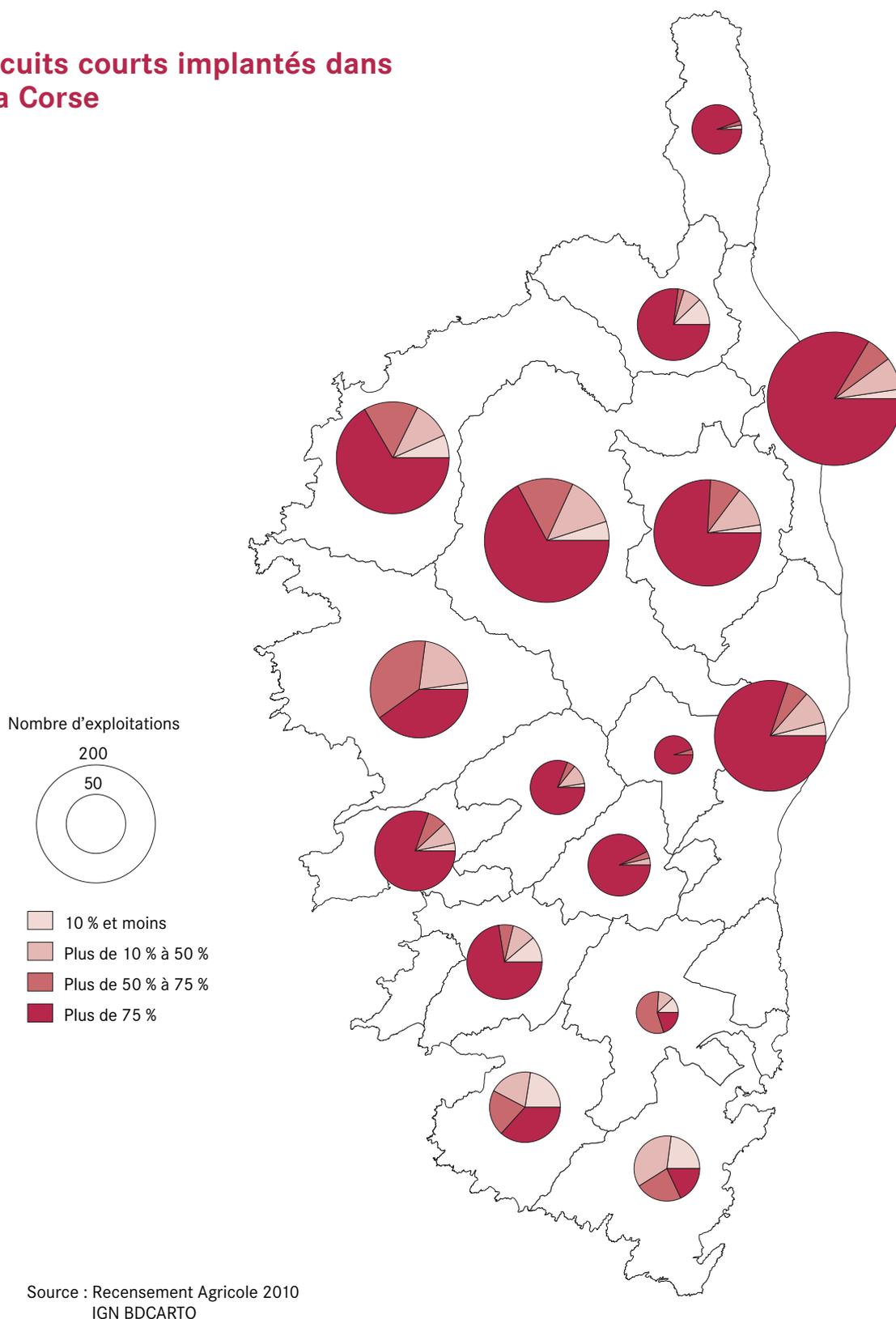
	Part des circuits courts dans le chiffre d'affaires			
	10 % et moins	Plus de 10 % à 50 %	Plus de 50 % à 75 %	Plus de 75 %
	<i>nombre d'exploitations</i>			
Corse-du-Sud - 2A	49	90	109	313
Haute-Corse - 2B	50	112	106	855

Source : Agreste - Recensements 2000 et 2010

Part des circuits courts dans le CA des exploitations en 2010



Des circuits courts implantés dans toute la Corse





Le « Bio » : un mode de valorisation de la production qui progresse

L'agriculture biologique concerne toutes les productions agricoles insulaires, qu'elles soient végétales ou animales. Lors du recensement agricole de 2010, 7 % des exploitations étaient engagées dans une démarche d'agriculture biologique (exploitation certifiée ou en cours de conversion).

La dynamique de conversion est particulièrement marquée, en terme de surfaces, dans les régions d'élevage du Bas-Taravo et du secteur d'Ajaccio, et, en

terme de nombre d'exploitations, dans les régions de culture de la Marana-Casinca et de la Plaine Orientale.

Définitions

● **Agriculture biologique** : mode de production respectueux de l'environnement et du bien être animal. Le contrôle des productions biologiques est assuré en France par des organismes certificateurs agréés par l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao).

	Exploitations certifiées bio	Exploitations en conversion*	Surface certifiée bio (ha)	Total surfaces Bio en conversion (ha)
Corse-du-Sud - 2A				
Alta-Rocca	6	0	152	s
Bas-Taravo	12	4	1 184	390
Haut-Taravo	s	0	s	0
Haute-Gravona	4	0	48	0
Le Sud	8	s	82	15
Nord-Vico	s	s	s	s
Sartenais	10	s	744	s
Secteur Ajaccio	12	4	350	409
Haute-Corse - 2B				
Balagne	6	s	146	200
Cap Corse	s	0	s	0
Castagniccia	14	3	227	101
Fium'Orbo	0	s	0	s
Haute-Corse Intérieure	5	s	225	7
Marana-Casinca	20	11	80	60
Nebbio	13	4	106	65
Plaine Orientale	27	11	1 131	256

* Afin de ne pas compter deux fois la même exploitation, la colonne « Exploitations en conversion » ne comprend pas les exploitations possédant déjà des surfaces certifiées bio.

Par contre la colonne « Total surfaces Bio en conversion » comprend bien la totalité des surfaces bio, qu'elles soient incluses dans des exploitations ayant déjà une certification pour d'autres terres ou qu'elles appartiennent à une exploitation nouvellement engagée dans la démarche.

s : secret statistique

Sources : Agreste - Recensement 2010, Agence Bio



Une production diversifiée et répartie sur l'ensemble du territoire

